SEMINAIRE de
ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS DROITS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

83e ANNEE No. 13 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI 24 MAI 1935

Etonnante histoire qui commence comme un véritable conte de fée et qui en a l'attrait prenant

Il était une fois un pauvre petit garçon, fils d'un pauvre meunier de France.... — Et il fonda, une fois devenu prêtre, l'Institut des Petits Frères de Marie....

FORCES QUI TIENNENT DE L'INFINI

Les RR. FF. Maristes célébreront cette année le cinquantième anniversaire de leur arrivée au Canada, où ils comptent de multiples maisons. On sait qu'ils ont dans notre diocèse plusieurs établissements, dont l'important noviciat de Saint-Hyacinthe. Dans le Devoir *de samedi dernier, M. Omer Héroux consacrait aux Frères Maristes et à leur fondateur, Marcellin Champagnat, un article que nous reproduisons ci-après:*

Il y avait une fois....

Ceci commence comme un conte de fée; mais le conte est vrai et beaucoup plus intéressant, et plus beau même, que nombre des histoires qui bercèrent notre enfance.

Il y avait donc une fois un petit garçon, qui était le huitième enfant d'un pauvre meunier. Il était né en une année fameuse, celle même qui vit le début de la Grande Révolution, 1789. Il avait une douzaine d'années à peine lorsque le Concordat de Bonaparte rétablit en France la paix religieuse. Il en avait seize lorsqu'il commença ses études classiques, vingt-trois lorsqu'il fit son entrée au Grand Séminaire. Il ne paraît point avoir été un élève brillant, tout au contraire. Comme son condisciple Jean-Baptiste Vianney, qui devait devenir le Curé d'Ars, ce n'est qu'à force de travail et de prières qu'il réussit à accéder à la prêtrise.

Sitôt ordonné, il avait vingt-sept ans, le jeune prêtre fut nommé vicaire dans une paroisse rurale. L'ignorance religieuse d'une partie de ses ouailles l'effraya. Elle était la suite naturelle d'un fait lamentable: pendant près de dix ans, toute vie religieuse régulière avait été interrompue en France. Mais ce petit vicaire n'était point de ceux que la constatation du mal décourage. Il décida de réagir, tout de suite, avec les très modestes moyens dont il pouvait disposer. Il décida un, puis deux de ses jeunes paroissiens à s'associer avec lui pour une oeuvre nouvelle. Il loua une maison, s'y installa avec ses deux recrues et, pour assurer leur vie à tous, organisa une petite fabrique de clous. Les jeunes gens se préparaient en même temps à l'enseignement, ce qui voulait dire compléter leur propre instruction, puis se mettre en état d'instruire les autres. Double et rude besogne.

* * *

Ceci se passait en janvier 1817. Qu'est-il advenu de l'oeuvre de ce peu brillant vicaire de campagne et de ses recrues paysannes?

Nous feuilletons une statistique. L'Institut des Petits Frères de Marie (les Frères Maristes), car, de cette modeste entreprise, un institut est né, l'Institut des Petits Frères de Marie compte, à l'heure actuelle, plus de 9,200 membres. Il est établi dans 42 pays et dans 215 diocèses. Il instruit, dans 725 écoles, près de 140,000 élèves. Il a des missions en Chine, en Afrique, en Océanie. Il marche à la conquête du monde.

Depuis 1885, les Frères Maristes travaillent au Canada, et c'est pourquoi demain l'on fêtera le jubilé de leur arrivée au pays. Ils comptent dans notre province 525 religieux enseignants, près de 250 sujets en formation, 13,300 élèves répartis en 44 écoles, dont 2 grands pensionnats (Beauceville et Saint-Vincent de Paul), 3 écoles industrielles, 2 écoles rurales et 1 école moyenne d'agriculture.

(suite en dernière page)

Nos écrivains connus jusqu'en Californie

La sixième édition de l'ouvrage *Who's Who among North American Authors*, publié à Los Angeles, Californie, vient de paraître. C'est un fort volume de plus de 1250 pages, où se trouvent tous les renseignements possibles sur la plupart des écrivains de l'Amérique du Nord, Canada, Etats-Unis et Mexique. On y remarque entre autres les nom et biographie de M. Harry Bernard, directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, auteur de huit ouvrages, romans, critique et nouvelles, publiés de 1924 à 1932. Cette dernière édition du *Who's Who*, qui vaut pour les années 1933, 1934 et 1935, contient la biographie détaillée de 32 écrivains canadiens-français.

———:-o-:———

L'ASSOCIATION DES ZOUAVES DE SAINT-HYACINTHE

Elle fêtera samedi et dimanche prochains, le 30e anniversaire de sa fondation dans notre ville.— Le programme des fêtes.

ZOUAVES VISITEURS

Samedi et dimanche prochains, notre ville sera le théâtre de grandes fêtes à l'occasion du 30ième anniversaire de fondation de l'Association des Zouaves de Saint-Hyacinthe. Près de 400 hommes des diverses Compagnies de Zouaves sont attendus pour ces fêtes, venant des différents points de la province: Québec, Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'-Mère, Joliette, Valleyfield, Coaticook, Farnham.

Ci-après le détail des fêtes.

Samedi: Arrivée des délégations.

8 hres 30 p.m. Concert de fanfare au kiosque.

Dimanche: Communion générale de la Compagnie de S.-Hyacinthe à la messe de 8 hres. à la cathédrale.

9 hres 30, rassemblement au Casino. Défilé par les rues Cascades, Mondor, Girouard, S.-Hyacinthe.

10 hres 15, messe au sous-sol de la cathédrale. Célébrant, M. le chan. F.-A. Laroche, ancien aumônier. Sermon par M. l'abbé E. Martel, ass.-directeur de l'Action Catholique. Chant par des membres de la chorale de la cathédrale.

Après la messe, présentation des armes aux autorités religieuses et civiles devant l'Evêché.

(suite en dernière page)

MESSE SOLENNELLE MERCREDI MATIN, A LA CATHEDRALE

A l'occasion du 11e anniversaire de la consécration épiscopale de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

NOMBREUX CLERGE

Une messe solennelle a été chantée mercredi matin à la cathédrale de cette ville, à l'occasion du 11e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Fabine-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre, chapelain de la Maison d'Youville, officiait, assisté de MM. les abbés Gaston Palardy et Armand Gingras, professeurs au Séminaire, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Louis-Philippe Breton assumait les fonctions de cérémoniaire. S.E. Mgr Decelles assistait au trône, accompagné de MM. les chanoines F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché, et J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale. La chorale du Séminaire de Saint-Hyacinthe, sous la direction de M. l'abbé Hector Bernard, fit les frais du chant; M. l'abbé C.-E. Gadbois touchait l'orgue. A midi, il y eut dîner à l'Evêché, sous la présidence de S.E. Mgr Decelles. La plupart des membres du chapitre et du clergé, venus de toutes les parties du diocèse, étaient présents.

———:-o-:———

LA CANALISATION DU RICHELIEU A L'ORDRE DU JOUR

Les maires et représentants des municipalités riveraines de la rivière Richelieu se sont réunis lundi dernier à Saint-Jean.

M. J.-A. PAULHUS

Saint-Jean, 20.— Une assemblée publique a groupé ce soir, à l'hôtel Windsor, les maires et échevins des municipalités riveraines du Richelieu, de même que les représentants des principales Chambres de commerce de cette partie de la province. On sait que les municipalités de cette région ont plusieurs intérêts communs: agriculture, tourisme, commerce, navigation, protection du poisson, etc. La Chambre de commerce de Saint-Jean, sous la présidence de M. L.-O. Régnier, a pris l'initiative de grouper ainsi les représentants des villes et villages pour faciliter l'étude collective de divers problèmes qui sont présentement d'intérêt général.

M. J.-A. Paulhus, ex-président de la Chambre de Commerce de Montréal, a longuement traité de la navigation actuelle et possible sur la rivière Richelieu et sur le St-Laurent. Il se fait à l'heure présente une campagne dans les états de New York et du Vermont en faveur d'un projet de canal entre le lac Saint-François et le lac Champlain. La causerie de M. Paulhus a précisément montré la répercussion qu'un tel développement aurait sur le Richelieu.

La discussion principale a porté sur la canalisation de la rivière Richelieu. On sait que les autorités fédérales ont voté une somme de $180,000 pour le creusage entre Saint-Ours et

(suite en dernière page)

Me T.-A. Fontaine est nommé avocat d'Etat

Me T.-A. Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, a été nommé avocat d'Etat des Chevaliers de Colomb, pour la province de Québec, au dernier congrès d'état des Chevaliers de Colomb, tenu à Sherbrooke dimanche dernier. C'est la première fois qu'un membre du Conseil de Saint-Hyacinthe est appelé à faire partie du Conseil d'Etat de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. MM. Paul Lussier, grand chevalier, et François Jetté, représentaient le conseil local au congrès de Sherbrooke.

ENFANTS DE CHOEUR DE MALONE, N.Y. A SAINT-HYACINTHE

Les enfants de choeur de la paroisse Notre-Dame, (Malone), font à Saint-Hyacinthe leur voyage annuel.— Sous la direction de M. l'abbé L. Laporte.

LEUR ITINERAIRE

La ville de Saint-Hyacinthe recevait, dimanche et lundi, la visite des enfants de choeur de la paroisse Notre-Dame de Malone, N.Y., accompagnés de M. l'abbé L. Laporte, vicaire de la paroisse. Ils font chaque année un voyage instructif et avaient choisi, pour cette fois, Saint-Hyacinthe comme but de leur excursion. Les voyages précédents avaient eu lieu à Lachine, Sainte-Thérèse, Ironside, (près Ottawa), et Cap-de-la-Madeleine. Partis de Malone dans la matinée, ils firent un premier arrêt à Saint-Jean, où ils saluèrent S.E. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, et furent reçus au Collge. Ils arrêtèrent ensuite à Marieville, où ils assistèrent à un salut du Très-Saint-Sacrement. Arrivés à St-Hyacinthe dans la soirée, ils saluèrent à son domicile le maire de la ville, l'hon. T.-D. Bouchard, qui leur souhaita la bienvenue et leur fit brièvement l'historique de notre cité. Ils se rendirent ensuite au Patronage Saint-Vincent-de-Paul, où le R. P. J. Plamondon, P.S.V., leur donna l'hospitalité pour la nuit.

La journée du lendemain, lundi, fut des plus remplies. Après la messe et la communion, visite des différentes églises de la ville, de l'Ecole Normale, des ateliers *Casavant Frères*, facteurs d'orgues, où M. C.-J. Laframboise, gérant fit les honneurs de la maison, puis du Séminaire, où les jeunes gens furent reçus par M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur. Dîner au Séminaire, à 1 heure, puis bénédiction du T. Saint-Sacrement dans la chapelle du monastère du Précieux-Sang, à 2 hres 15. Après la visite à la cathédrale, les jeunes voyageurs présentèrent leurs hommages à S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, à l'Evêché.

Le départ pour Malone se fit vers 2 heures 45. Nouvel arrêt à Marieville, avec visite de l'Hospice, sous la direction de la R. Soeur Grenon; puis à l'aéroport de Saint-Hubert, où le nouveau gérant, M. F. Baughart dirigea les visiteurs; enfin à Montréal, où il y eut visite de l'église du Sacré-Coeur, salut du T. Saint-Sacrement, rencontre de S.E. Mgr Arthur Mélanson, évêque de Gravelbourg, à l'Institution des Sourds-Muets. Les

(suite en dernière page)

LES JEUNES VOLEURS SONT SURPRIS EN FLAGRANT DELIT

Ils avaient fait main basse sur des marchandises du magasin de la Société Philharmonique.— Au poste de police.

LES PARENTS AVERTIS

Quatre jeunes gens de cette ville, âgés de 10 à 15 ans, ont été arrêtés sur une plainte de M. F. Poirier, gérant de la *Société Philharmonique* de cette ville. Ces jeunes gens sont employés à leur temps libre à la salle de quilles de la Philharmonique. M. Poirier s'apercevait depuis longtemps qu'on le volait au petit magasin qu'il tient pour le bénéfice des membres de la Société. Il constatait à tout propos la disparition de cigarettes et de tablettes de chocolat. Dimanche soir dernier, M. René Poirier, fils du gérant, surprit en flagrant délit les quatre petits voleurs, qui furent arrêtés et conduits immédiatement au poste de police. Il appert que, les portes du club une fois fermées, ils y pénétraient par une fenêtre et faisaient alors main basse sur l'approvisionnement en cigarettes, eaux gazeuses et chocolats, de M. Poirier. Leur dernier vol représentait une valeur de quelques dollars seulement. Les petits voleurs ont été remis en liberté, après que leurs parents eurent réglé en leur nom, et non sans avoir reçu une semonce du chef de police. Vu l'âge des délinquants, nous nous abstiendrons de donner ici leurs noms.

———:-o-:———

LES OBLIGATIONS NEES D'UN BAIL ET LEURS EFFETS

Un bail annulé peut parfois produire ses effets.— L'affaire d'Oswald Normandin contre Napoléon Larose.

LE JUGE ARCHAMBAULT

L'annulation d'un bail à la demande du propriétaire n'éteint pas les obligations qu'il pourrait avoir vis-à-vis le locataire, et les obligations qui sont nées de ce bail avant son annulation, doivent quand même produire leurs effets. L'annulation ne vaut que pour toutes fins futures que de droit.

C'est ce qui ressort du moins d'un jugement récent de l'honorable juge Joseph Archambault, de la cour Supérieure, dans une affaire de Oswald Normandin contre Napoléon Larose, numéro 2671 des dossiers de la cour Supérieure, district de Saint-Hyacinthe. L'action est maintenue.

Dans cette affaire, le demandeur avait été locataire du défendeur qui avait fait annuler le bail, par défaut, et qui, sur signification de son jugement, avait expulsé son locataire.

Voici maintenant que le demandeur, invoquant le bail annulé, poursuit le défendeur, son ancien propriétaire. Dans son action, il déclare, en substance, que le 8 juin 1933, il a loué du défendeur, pour le terme d'un an, à compter du premier mars 1933, une ferme dans la paroisse de Saint-Césaire; que la clause 13 du bail stipulait que les bailleur et preneur devaient être de moitié tant dans les revenus que dans les dépenses de l'exploitation de la ferme louée.

A la signature du bail, le demandeur a pris possession de la ferme qu'il a ensemencée, fai-

(suite en dernière page)

Quelques renseignements sur les différents modes de culture dans la région du Témiscamingue

Le Témiscamingue se place parmi les meilleures régions de colonisation de la province de Québec.— La Société de Colonisation.

RAPPORT DE L'AGRONOME, M. BEGIN

Comme chacun sait, c'est vers le Témiscamingue que seront dirigés les nouveaux colons des diocèses de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean. La Société de Colonisation de Saint-Hyacinthe a réservé pour eux, au Témiscamingue, le canton Montreuil, où les premiers travaux se feront dès cet été.

Nous avons aujourd'hui sous les yeux des renseignements officiels fournis par l'agronome régional du Témiscamingue, démontrent que la production des plantes fourragères et des céréales assure non seulement une abondante alimentation pour le bétail, mais en plus une source de revenus à tous les cultivateurs qui en disposent toujours d'une certaine quantité chaque année pour les marchés locaux et étrangers.

La culture des céréales donne des résultats qui font honneur au sol et au climat du comté. Par exemple, en 1934, l'avoine donnait un rendement moyen de 40 minots à l'acre, tandis que le blé, dont la variété la plus cultivée est le "Huron", produisait une moyenne d'environ 22 minots à l'acre.

Dans ce même rapport, le représentant du Ministère de l'Agriculture pour le Témiscamingue souligne que le comté est un des rares coins de la province où l'on récolte avec beaucoup de succès des pois qui cuisent bien, exempts de maladies et d'insectes. Une production de 8,000 minots dans une année indique l'importance de cette culture.

La culture des patates et des plantes fourragères donne aussi d'excellents résultats, comme l'attestent les chiffres suivants: certains cultivateurs en récoltent de 1,000 à 1,500 sacs par année, une seule paroisse en ayant déjà produit 40 wagons en une seule saison. Les trèfles "rouge" et "alsike" poussent abondamment et le commerce de graines fourragères fournit un autre débouché aux cultivateurs, lesquels se sont formés en coopérative pour faciliter la vente de ce produit.

M. Bégin, l'agronome qui a préparé le rapport en question, dit avec une pittoresque franchise que "le Témiscamingue ne jouit pas d'une température aussi clémente que la péninsule du Niagara, mais que tous les légumes y viennent également bien". Il appuie sur la culture de la laitue commerciale, industrie qui a pris naissance dans le comté en 1934 et qui a déjà permis l'expédition de 13 wagons de pommes de laitue sur les marchés de Toronto et Montréal. Cette culture vise à l'alimentation de nos grands marchés à une époque où les centres ordinaires de production ne sont plus capables d'en fournir. Que dire de la récolte des bleuets? C'est une industrie qui rapporte encore de jolis bénéfices aux cultivateurs de la région.

Avec son sol fertile et un climat propice à l'agriculture, le Témiscamingue se place parmi les meilleures régions de colonisation de la province.

Peut-être que oui, et peut-être que non

Le correspondant québecois du *Devoir* (Montréal), adressait dimanche dernier à son journal les lignes qui suivent:

Québec, 21 (D.N.C.).—Les journaux de Montréal annonçaient hier l'intention de M. Damien Bouchard de tenir des assemblées dans la province, pour expliquer la nouvelle politique hydro-électrique du gouvernement.

Interrogé à ce sujet par le représentant du *Devoir*, le député de Saint-Hyacinthe s'est contenté de répondre: "Ca peut être fondé et ça peut ne pas l'être."

Nous ne serions pas surpris si M. Bouchard était assermenté demain comme ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie.

A date (vendredi), le maire et député de Saint-Hyacinthe, M. Bouchard, n'a pas encore été nommé ministre.

———:-o-:———

PERSONNE N'A LE DROIT DE SE FAIRE JUSTICE SOI-MEME

Jugement du juge Archambault, dans la cause d'Emile Couture, de Saint-Liboire, vs François Bienvenue.— Le demandeur a gain de cause.

DOMMAGES PUNITIFS

Celui qui se rend coupable d'un quasi-délit accompagné de l'intention de nuire, commet un acte que les tribunaux ne peuvent approuver, et celui-là pourra être poursuivi en dommages même si, en fait, son acte illégal n'a causé aucun dommage matériel. Dans ce cas, la Cour pourra accorder des dommages punitifs ou exemplaires car, autrement, elle sanctionnerait l'acte illégal.

C'est là ce que vient de décider l'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour Supérieure, dans une affaire de Emile Couture, cultivateur, contre François Bienvenue, numéro 2316 des dossiers de la Cour Supérieure, district de Saint-Hyacinthe, action maintenue avec dépens jusqu'à concurrence de $50.

L'hon. juge Archambault a appliqué ce principe dans le considérant suivant, après avoir remarqué que la preuve ne révélait aucun dommage réel:

"Considérant, cependant, que le demandeur a droit à des dommages exemplaires parce que l'acte du défendeur constitue un quasi-délit que les Cours ne peuvent approuver; ce quasi-délit a été accompagné d'intention de nuire et ces dommages

(suite en dernière page)

———:-o-:———

LA CONFECTION

Lundi soir prochain, 27 avril, à 8 heures, dans la salle de l'Académie Girouard, une conférence sera donnée pour les ouvriers et les ouvrières de la confcetion. Le conférencier traitera de la convention collective de travail dans les métiers de la confection. Cette conférence est sous les auspices des Syndicats Nationaux. Le public est cordialement invité.

NOTES LOCALES

FUN. DE MME SAINT-JEAN

Les funérailles de Mme Joseph Saint-Jean, née Hermina Parent, décédée la semaine dernière à l'âge de 75 ans, ont eu lieu vendredi, 17 mai, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Joseph Bertrand Limitée. La levée du corps fut faite par le R.P. A.-M. Bégin, O.P., qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Joseph Beaulac, Arthur Archambault, Victor Gadbois, Frank Langevin, Oscar Brouillé et J.A. Baillargeon. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Joseph Saint-Jean; ses fils, MM. Honoré, Albert, Isidore et Philias Saint-Jean; ses frères, MM. Wilfrid Parent, d'Acton Vale; Arthur Parent, de New Bedford, Mass; Joseph Parent, de Providence, R.I; Domina Parent, de Montréal; M. Lionel Bousquet et autres.

———:-o-:———

LE COMMUNISME

Dimanche prochain, 26 mai, le R.P. Germain Dandenault, O.M.I., missionnaire de Saint-Pierre de Montréal, donnera une conférence sur le "Communisme" aux Chevaliers de Colomb de la paroisse de Saint-Patrice de Magog. La séance se tiendra à la salle paroissiale, à 8 heures du soir.

Le R.P. Dandenault, O.M.I. est un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il s'occupe depuis six ans de questions sociales à Montréal et spécialement de combattre les fausses doctrines du Communisme et du Socialisme.

———:-o-:———

INGENIEUR CIVIL

M. Henri Borduas, fils de M. G. Borduas, de cete ville, vient de terminer ses études à l'Ecole Polytechnique de Montréal, d'où il est sorti avec le titre d'ingénieur civil. Il est un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

A MONTREAL

Mlle Rose Lacroix, nièce du regretté M. l'abbé Pierre Laberge, a quitté Saint-Hyacinthe pour Montréal, où elle habitera désormais.

A JOLIETTE

Le chef de police adjoint Adrien Malo, accompagné du constable Saül Boucher, s'est rendu lundi dernier à Joliette, pour représenter le corps de police et pompiers de Saint-Hyacinthe aux funérailles civiques des pompiers Louis Chartier et Oscar Ferland, de Joliette, morts dans l'accomplissement de leur devoir.

———:-o-:———

PROCHAIN MARIAGE

Mardi prochain, 28 mai, en l'église Saint-Athanase d'Iberville, sera béni le mariage du major Eddy Lamoureux, du Régiment de Saint-Hyacinthe, à Mlle Madeleine Papineau, fille de M. et Mme Alcide Papineau d'Iberville. Les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe assisteront au mariage de leur confrère et rendront les honneurs militaires aux nouveaux époux.

———:-o-:———

GARDE D'HONNEUR

Fête de Dollard.— La Garde d'Honeur Ind. Inc. de Saint-Hyacinthe a accepté avec plaisir l'aimable invitation de l'A.C. J.C. de cette ville de participer à la célébration de la fête de Dollard des Ormeaux, vendredi soir, le 24 du présent mois. Tous les membres devront être en uniformes aux quartiers généraux pour 7 hres p.m. Par ordre: L.-P. Cordeau, commandant.

Service d'ordre:— Dimanche, le 26 du présent mois: Paroisse Christ-Roi, lt-col. Lionel Leblanc, chef d'équipe, avec MM. A. Beaudry, O. St-Onge, R. Brunelle, R. Claing et R. Riendeau; paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, capitaine Joseph Bissonnette, chef d'équipe, avec MM. R. Hamel, E. Gazaille et H. Dauphin.

———:-o-:———

NOUVEAU DENTISTE

Un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. Laurent Bouthillier, fils de M. Alfred Bouthillier, de cette ville, vient de terminer ses études à la faculté d'Art Dentaire de l'Université de Montréal. Le Dr Bouthillier ouvrira prochainement ses bureaux à Saint-Hyacinthe.

LE COMMUNISME

M. l'abbé Eucher Martel, assistant-directeur de l'Action Catholique dans le diocèse, donnera, dans les salles de l'Association Ouvrière Indépendante, (Salle Napoléon), le jeudi, 30 mai prochain, fête de l'Ascension, à 2 hres p.m., une conférence sur le communisme.

Tous les hommes et jeunes gens de la ville sont invités à cette conférence. L'entrée est absolument gratuite.

———:-o-:———

ON FETE M. LAMOUREUX

Les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe, et les nombreux amis du major Eddy Lamoureux, se sont réunis samedi soir dernier à l'Arsenal de cette ville, rue Laframboise, pour fêter le major Lamoureux à l'occasion de son prochain mariage.

Au cours de la soirée, il y eut présentation de cadeaux au héros de la fête et discours. Le lt-col. Roland Pothier, commandant du Régiment, après avoir offert ses meilleurs souhaits, tant en son nom qu'en celui de tous les militaires, présenta à M. Lamoureux un magnifique cabaret d'argent, aux armes du Régiment; M. J.-R. Grégoire, gérant local de la *Southern Canada Power Co.*, chez qui est employé M. Lamoureux lui offrit au nom d'un groupe de civils une paire de chandeliers d'argent.

D'autres discours furent prononcés par MM. le major Philippe Payan, second en commandement au Régiment, qui agissait comme maître de cérémonie; le lt-col. Eugène-D. Payan commandant de la Réserve; le lt-col. Raoul Brabant, ancien commandant, aujourd'hui du corps de réserve; le capitaine Hervé Chapdelaine et M. E. Lesauteur, gérant del a succursale locale de la *Banque Royale du Canada.*

Parmi les amis présents de M. Lamoureux, on remarquait MM. J.R. Grégoire, Albert Richard, Irénée Borduas, Charles Viger, de la *Southern Canada Power;* E. Lesauteur, de la *Banque Royale;* Lorenzo Morin, gérant de la *Sovereign Life;* Dr L. Deslauriers, Dr J.A.E. Daigle, Jean-Paul Jodoin, C.A. Rousseau, du Bureau des Douanes; J. Finnigan, Léo Lafrenière de la Gendarmerie à Cheval; Philippe Pothier, avocat, Paul Lanctôt, Lucien Lecomte, de Montréal, René Desjardins, du Crédit Anglo-Français; les lts-colonels Roland Pothier, Eugène Payan, R. Brabant, les majors Philippe Payan, Robert Hamel, S. Dufresne, les capitaines S.M. Barbour, Camille Mercure, Robert Lafrance, Georges Lussier, Jos. Myers, Hervé Chapdelaine, les lieutenants E. D. Stebbens, Adélard Cormier, Henri Robillard, Y. Lafleur, Laurent Chapdelaine, Gérard Hamel, Paul Bousquet, Gérard Brady, Adelstan Bouchard, Jacques Bousquet et Léon Richer.

———:-o-:———

A SAINT-SIMON

Ne pas oublier le concert de l'Association Chorale de Saint-Hyacinthe, à Saint-Simon, le 27 mai. Ce concert sera sous le patronage du curé de la paroisse, M. l'abbé Jean-Baptiste Larochelle. Une comédie en un acte sera interprétée le même soir par cinq membres de l'Association: Mlle Anita Lefebvre, MM. Yves Bousquet, Roméo Forbes, J.-E. Plante et Roméo-Octave Dumont. Les citoyens de Saint-Hyacinthe sont cordialement invités à cette soirée. Les billets seront en vente à la porte.

———:-o-:———

Heure catholique

La causerie religieuse à l'heure catholique du 26 mai, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur sera donnée par le R.P. Vincent Colozza, S.J. Il parlera du grand schisme d'Occident

Cette causerie commence à 6 hres précises. A 6 hres 20 audition de chant religieux par la chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S. maître de chapelle. A 6 hres 45 causerie de M. Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal, sur le Corporatisme.

Cette émission est la dernière de l'Heure catholique d'ici à l'automne. La prochaine aura lieu le 6 octobre.

FARNHAM

L'Association Amicale des Anciens du Pensionnat Saint-Romuald de Farnham s'organise peu à peu. Deux cents Anciens, réunis au Collège le 25 novembre dernier pour fêter la Ste-Catherine, ont jeté les bases de la nouvelle Association qui tiendra son 1er conventum annuel le dimanche, 19 mai, au Collège St-Romuald de Farnham.

Des comités ont été formés pour assurer le succès de cette première réunion plénière. Ils ont fixé la cotisation des membres et le coût du banquet à $2. et ce prix a rencontré une approbation presque générale. Vous êtes donc invité par la présente communication à venir rehausser cette réunion de votre présence; vous aurez ainsi l'occasion d'y rencontrer vos anciens maîtres et amis. L'empressement que vous mettrez à répondre à cette invitation sera le meilleur encouragement que vous puissiez donner à notre jeune Amicale et à nos Maîtres anciens et actuels.

Avertir aussi vos amis, anciens élèves de cette institution de vouloir bien se rendre à ce conventum qui offrira l'occasion de consolider les vieilles amitiés et d'en créer de nouvelles. Que le mot d'ordre soit donc: "Fidèle au rendez-vous du 19 mai 1935!"

Comptant sur votre présence les membres du comité d'invitation sont heureux de vous exprimer leurs sentiments les meilleurs.

CONCERT-BOUCANE

Concert-boucane organisé par le club Excelsior dans les salles de l'Association Ouvrière Indépendante, samedi, 25 mai 1935, à 9 heures p.m. Attractions spéciales.



QUAND la température ou les soins du ménage vous retiennent à la maison, que vous avez besoin d'une foule d'articles et n'avez pas le temps de courir à vos emplettes . . . comme il est commode d'avoir le téléphone. L'épicier, le boucher, ou le mercier sont toujours anxieux de vous livrer vos commandes à temps opportun. C'est ainsi que le téléphone aplanit vos difficultés et vous protège en cas d'urgence.

VOTRE TÉLÉPHONE A LA *Valeur* . . . . QUE VOUS LUI DONNEZ.



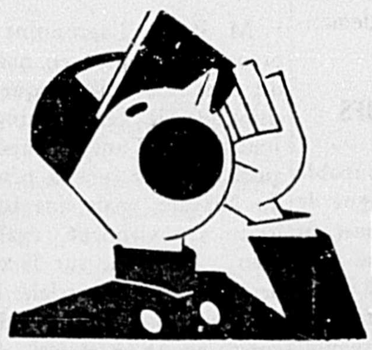
Quelqu'un ACHETE

une police de la LONDON LIFE à chaque minute de la journée de travail

London Life Insurance Company
Bureau chef à London, Canada

A mesure que le temps passe, vos besoins deviennent plus grands. Si vous avez bonne santé, profitez-en pour acheter de l'assurance-vie, pour que vous et les vôtres jouissiez de l'indépendance financière.

R. DUMONT, Surintendant
182, Cascades - S.-Hyacinthe



N'oubliez pas que Vendredi

LE 24 MAI, à 9 HRES A. M.

nos portes se sont ouvertes pour l'inauguration de la

GRANDE VENTE DE FAILLITE

de la Maison P.-T. Legaré

Trois magasins en un seul:
Saint-Jean, Saint-Guillaume et Saint-Hyacinthe

$40,000. de marchandises

Chez J. JETTE

Successeur de la maison P.-T. Legaré

Place du Marché :-: Tél. 214 :-: Saint-Hyacinthe

Lisez attentivement notre circulaire



LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Journal hebdomadaire, indépendant des partis politiques, totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la région de Saint-Hyacinthe

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 24 MAI 1935

Nécessité du corporatisme

S. S. PIE XI, DANS "QUADRAGESIMO ANNO", DEMANDE LA RECONSTITUTION DES CORPS PROFESSIONNELS.— UN DES BESOINS DE L'HEURE.— LES POLITICIENS ET LA CRAINTE QU'ILS ONT DE TOUTE FORME SERIEUSE DE CORPORATISME.

Les derniers événements dont nous avons été témoins à Saint-Hyacinthe, dans le monde ouvrier, indiquent la nécessité urgente du syndicalisme catholique. Les difficultés du temps, le malaise dans les couches profondes du peuple, la menace toujours présente du communisme, nous orientent positivement, et de plus en plus, vers le corporatisme bien compris. Il faut admettre que la loi des conventions collectives de travail, telle que voulue par le gouvernement de la province, en est un indice sérieux. Destinée à améliorer le sort des travailleurs, en les amenant à coopérer avec leurs employeurs, cette loi a déjà produit des fruits. On sait dans quelle mesure, malheureusement, elle a été sabotée à Saint-Hyacinthe, et quels moyens on a pris pour la rendre chez nous inopérante. Agissant comme ils l'ont fait, certains hommes ont pris chez nous de graves responsabilités. Cela s'explique, cependant, si l'on s'arrête quelque peu à réfléchir. Il y a des hommes qui seront toujours opposés au corporatisme, sous quelque forme qu'il se présente. Ils craignent toute association, toute corporation, tout syndicat, sur lequel ils ne peuvent exercer une action immédiate.

* * *

Si les syndicats étaient toujours faibles, incapables d'avoir jamais la moindre influence, ils s'en moqueraient comme de leur première chemise. Mais il y a un danger. A leur point de vue, naturellement. Il y a danger que les associations ouvrières deviennent, par le nombre et la valeur de leurs membres, des organismes puissants, avec lesquels il faille compter, aussi bien dans le domaine social que dans l'économique. Les chefs politiques craignent cette levée autour d'eux d'organismes où ils ne sauraient jour le premier rôle. Le jour où le corporatisme s'affirme, ils perdent leur empire sur l'individu. C'est pourquoi, dans notre ville de Saint-Hyacinthe, on a vu toutes les influences s'exercer pour que le contrat collectif dans les métiers du bâtiment, qui faisait valoir les bienfaits de l'association, fût réduit à son minimum d'efficacité. C'est pourquoi d'autres groupements ouvriers furent fondés, dont le but déguisé était de diviser entre eux les travailleurs, donc de les empêcher de s'affirmer solidement. On exploite plus facilement que d'autres, au point de vue politique surtout, les gens que l'on tient dans sa main.

* * *

Pourtant, le corporatisme apparaît comme l'un des besoins de l'heure. C'est le corporatisme qui a fait, à certaines époques, la grandeur de la France. Le fait est si vrai que les premiers efforts de la Révolution furent dirigés contre les corporations, qu'il fallait abattre pour assujettir le peuple. Aussi la tendance est-elle de plus en plus, de nos jours, dans le retour aux corporations. Le Pape lui-même, S.S. Pie XI, l'écrit dans son encyclique "Quadragesimo Anno":

"L'objectif que doivent avant tout se proposer l'Etat et l'élite des citoyens, ce à quoi ils doivent appliquer tout d'abord leur effort, c'est de mettr un terme au conflit qui divise les classes et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions. La politique sociale mettra donc tous ses soins à "reconstituer les corps professionnels."

Evidemment, le mouvement organisé à Saint-Hyacinthe contre un contrat collectif efficace, et indirectement contre le travail des syndicats catholiques, n'indiquait pas une préoccupation profonde de coopérer avec l'Eglise en cette matière, en conformité avec les enseignements du Saint-Siège.

Harry BERNARD

AU CONSEIL 960

Les membres du Conseil no 960, sont priés de bien prendre note que les cérémonies d'initiation qui auront lieu à Granby, dimanche prochain, se feront sur l'heure avancée comme suit: premier degré à 2 hres p.m.; deuxième degré, à 3 hres p.m.; troisième degré à 8 hres p.m.

Tous ceux qui pourraient mettre leur automobile à la disposition des candidats ou des membres sont priés de donner leur nom au Grand-Chevalier.

———:-o-:———

TENNIS

Le club des "VINGT-CINQ" annonce à tous les fervents du tennis sa réouverture, à l'arrière du Palais de Justice.

La plus cordiale bienvenue est assurée aux anciens membres et aux nouveaux.

Le coût des contributions est le même que l'an passé.

Pour plus amples informations, s'adresser à Fernand Halle, 51, rue Laframboise, Tél. 01.

ON REPARE

On a commencé cette semaine, à l'Hôtel de ville, les réparations de la toiture, sur la façade de la rue Girouard. Une équipe d'ouvriers est à refaire en cuivre cette partie de la toiture finie jusqu'ici en ardoise.

———:-o-:———

LE TEMPS QU'IL FAIT

Ci-après le relevé de la température, d'après les observations du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe:

Date	Max.	Min.
16	52	35
17	61	30
18	52	38
19	49	35
20	57	42
21	61	31.5
22	58	28

Précipitation:
Pluie 0.09
Heures de soleil: 44
Nébulosité moyenne: 6.2/10

Remarques: De fortes gelées le 17, 21 et 22. Température moyenne maximum 55.7, température moyenne minimum, 34.1.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

TOUT POUR LES UNS...

Les catholiques de l'Ontario réclament depuis longtemps leur juste part des taxes payées par les grandes compagnies. Le mouvement créé par eux dans ce sens prend une ampleur chaque jour grandissante. Le premier ministre de la province voisine, M. Hepburn, a promis il y a quelque temps de voir à ce que justice soit rendue aux catholiques. Et voilà que certains groupements protestants commencent de montrer la dent. Un rapport tout récent du sous-comité du Synode de Toronto, en marge de cette affaire des taxes scolaires, brandit la menace d'une guerre religieuse. *Si les catholiques*, y lit-on en substance, *poussent jusqu'au bout leur requête pour obtenir une part des taxes scolaires pour leurs écoles séparées, il surgira le danger imminent d'un violent conflit religieux.* Le sous-comité avait été prié d'étudier la demande d'un amendement à la loi actuelle, au bénéfice des écoles séparées des catholiques. A-t-on déjà vu pareille impudeur? Les protestants de Toronto ne sont satisfaits qu'à la condition d'avoir cent pour cent des taxes scolaires payées en somme par tout le monde, catholiques et juifs aussi bien que protestants. Parce que nos correligionnaires demandent la part qui leur est due depuis toujours, et qu'on leur a jusqu'ici refusée, on agite le spectre d'un conflit religieux. Tout pour les uns, rien pour les autres. Est-ce ainsi que l'on entend, dans un pays civilisé, la justice sociale, l'équité élémentaire, et ce que nos amis de l'Ontario appellent la bonne entente?

NOS DEPUTES

M. Louis Francoeur se demandait l'autre jour dans l'*Illustration*, (Montréal), à quoi s'occupent les 90 députés... que nous envoyons périodiquement à l'Assemblée législative? Nous en aurions 50 qu'ils feraient autant de besogne. Nous en aurions 25 qu'ils n'en feraient pas moins. Car 25 bons hommes, actifs et instruits, travailleurs, connaissant la valeur d'une idée et sachant s'en servir, feraient plus et mieux que 90 se recrutant, dans une proportion des deux-tiers, parmi des incapables et des endormis. Quelques jours avant la prorogation, la Chambre s'est prononcée sur une loi extrêmement importante. Il s'agissait de rendre licites, dans le domaine des opérations financières, les obligations que garantissent, (ironie des mots!), les biens futurs. *Loi grosse de conséquences*, dit justement l'*Illustration*, *qui pose comme normal le fait d'hypothéquer des biens futurs, voire conditionnels, sinon problématiques, à moins qu'ils ne soient illusoires et inexistants.* Or, ayant à se prononcer sur une loi aussi importante, la plupart de nos députés, grands parleurs devant des auditoires campagnards, se sont esquivés. Trente-neuf seulement, sur un total de 90, prirent la peine de voter. A quoi bon envoyer à Québec des représentants, s'ils n'ont pas la vigueur et le courage nécessaires pour exprimer le désir qu'ils ont de voir une loi sanctionnée ou rejetée?

AU MEXIQUE

A propos de l'intolérable situation faite par leur gouvernement aux catholiques du Mexique, les archevêques et évêques de la province de Québec, avec à leur tête S.E. le cardinal Villeneuve, O.M.I., ont adressé au Souverain Pontife, à Rome, une protestation officielle qui se lit comme suit:

Il a été résolu de communiquer à Sa Sainteté Pie XI la copie officielle de la protestation du Gouvernement civil de la Province de Québec contre la situation faite aux catholiques du Mexique et d'exprimer en même temps à Sa Sainteté la part que tout l'épiscopat, ainsi que le clergé et les fidèles de la dite Province, prennent à la douleur du Chef de la Chrétienté à la pensée des maux qui en ce moment affligent l'Eglise et déshonorent l'humanité elle-même en divers pays. Une copie de cette résolution sera aussi adressée à Son Excellence Révérendissime Monseigneur Ruiz, Délégué Apostolique pour le Mexique.

NN. SS. Decelles et Desmarais, de Saint-Hyacinthe, sont parmi les signataires du document, qui, à vrai dire, est plus que jamais et depuis longtemps justifié.

CES UNILINGUES

Nous notions l'autre jour que le préposé aux billets, sur le train du *Pacifique Canadien* qui fait le service entre Farnham et Saint-Guillaume d'Upton, passant par Saint-Hyacinthe, est presque invariablement un unilingue, ne parlant que l'anglais. Cette histoire n'en est pas restée là. Nous pouvons aujourd'hui annoncer à nos lecteurs qu'une plainte en bonne forme a été adressée aux autorités du chemin de fer concerné, par le député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, Me T.-A. Fontaine, avocat de notre ville. Il nous reste à attendre les résultats et, pour le moins, à féliciter notre député de son geste. Entre temps, disons qu'un état de choses désordonné s'est aussi constaté maintes fois sur les trains du *Canadien National*, entre Saint-Hyacinthe et Sorel. Il a été signalé la semaine dernière dans notre ville, à la séance de la Commission des Chemins de Fer. Plusieurs témoins ont déclaré que, sur les trains circulant entre notre ville et Sorel, dans une région absolument canadienne-française, il arrive souvent que le préposé aux billets soit un Anglo-Saxon, incapable de s'adresser aux voyageurs dans leur langue. Là aussi, il faudra corriger.

UNE INJUSTICE

D'autre part, un ami nous apprend que, sur plusieurs trains du *Canadien National*, entre Saint-Hyacinthe et Montréal, les marchands de tabacs et cigarettes refusent absolument de vendre les produits d'une maison canadienne-française, en l'occurrence la maison *L.-O. Grothé Limitée*. Ainsi, il serait impossible de se procurer sur les trains en question les cigarettes *Duchesse* et *Grads*. Ces mêmes marchands, par contre, ont tout l'assortiment des producteurs anglo-saxons de tabacs et cigarettes. Pourquoi cette attitude déloyale à l'endroit des manufacturiers de notre nationalité, en plein centre de la province de Québec? Nous voulons croire que les autorités du *Canadien National* n'ont rien à faire dans cette injustice. Aussi leur signalons-nous une situation qu'ils se devraient de ne point tolérer.

SECRET PROFESSIONNEL

Martin Mooney, journaliste attaché au *New York American*, a été condamné à trente jours de prison pour mépris de cour. Le délit? Il a refusé, à la suite d'une série d'articles sur le vice et le jeu dans la métropole américaine, de révéler la source de ses informations. Et la question se pose, encore une fois, du droit des journalistes au secret professionnel. Les avocats de Mooney veulent soumettre le cas, s'il est nécessaire, devant les plus hauts tribunaux des Etats-Unis. Entre temps, le journaliste purgera sa peine. Ce n'est pas la première fois qu'un rédacteur de journal est condamné à la prison pour refus de trahir le secret professionnel. Dans chaque cas, en tant que l'on sache, les condamnés ont *fait leur temps* en restant fidèles à ce code d'honneur qui veut qu'un journaliste ne livre à qui que ce soit ce qui, à son avis, relève du secret professionnel. Mooney reste dans la tradition et ses confrères de tous pays, sympathisant avec lui, approuvent son attitude et auraient fait comme lui dans les mêmes circonstances. Pourquoi le droit au secret professionnel est-il refusé aux journalistes, quand on le reconnaît à tant d'hommes d'autre profession?

DEVOIR IMPERIEUX

La *Croix* de Paris, au lendemain du triduum de Lourdes, rappelle aux catholiques un de leurs plus impérieux devoirs: celui de participer partout à la vie civique et sociale. Comment les catholiques, dit-elle, peuvent-ils se montrer inactifs et passifs, en face des terribles conséquences du chômage et de la mévente? Le souci du pain quotidien pèse lourdement sur de nombreux pères de famille... La cause profonde de l'instabilité économique se trouve dans l'inorganisation de la profession et le désordre de la production, résultats inévitables d'un libéralisme matérialiste et anarchique. Les corporations avaient du bon, puisqu'elles furent les premiers points de mire des destructeurs révolutionnaires... *Pourquoi ne pas les restaurer, en évitant les fautes du passé, en les assouplissant aux nécessités présentes, en y faisant pénétrer avant tout l'élément divin?* Il faut au plus tôt redresser les consciences, restaurer l'esprit de collaboration, travailler à promouvoir des organismes professionnels chrétiens. Dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, Pie XI ne dit pas autre chose. Il ne doit pas y avoir que les tenants du matérialisme et de l'individualisme à outrance, qui ont raison.

LE COEUR DE LA MERE

A l'*Action catholique*, Québec, M. Louis-Philippe Roy consacre un article fort au point à la famille. La société, écrit-il en substance, vaut ce que vaut le foyer. En retour, le foyer vaut ce que vaut la mère, et la mère vaut ce que vaut son coeur.

Loin de nous écrit-il, *de vouloir édifier le foyer sur les seules épaules des mamans. Le père doit partager cette lourde responsabilité. Mais la femme est* la pierre angulaire *de l'édifice; elle en est aussi* la lumière *et* la chaleur. *On peut obtenir de bons foyers même si l'époux n'est pas à la hauteur de son rôle. Jamais on n'accomplira ce tour de force..... ou ce chef d'oeuvre, sans d'excellentes mamans.*

C'est que la mère seule peut taçonner le coeur de l'enfant. Le futur citoyen portera toute sa vie la marque de sa première éducation. Si cette première éducation est faussée par une mère indigne de sa mission quasi sacerdotale, l'enfant ne sera jamais un appoint véritabe pour la société. Par ailleurs, il ne faudra jamais désespérer d'un homme qui aura eu une bonne mère.

Nous livrons ces quelques réflexions, sans autres commentaires, à celles de nos lectrices qui s'arrêtent parfois à penser. Les mères d'aujourd'hui, et celles de demain, peuvent en tirer profit.

LE TRAVAIL DES FEMMES

Dans la *Semaine religieuse* de Québec, (16 mai), M. l'abbé Emile Dussault consacre un excellent article à la femme et au travail des femmes. Il arrive que celles-ci aient à travailler dans des bureaux, à l'usine, dans des magasins. Cela est souvent inévitable, mais doit être l'exception, non la règle. *Tenant compte*, écrit l'auteur, *de ses aptitudes, de son tempérament, de sa constitution tant physique que morale, de ses goûts, (quand ils ne sont pas faussés)... nous disons que la femme est faite pour les besognes d'intérieur. Chaque fois qu'elle le peut, elle doit apprendre ou exercer son sublime rôle de gardienne et d'animatrice du foyer.* Cette opinion est d'ailleurs conforme à celle de S. S. Pie XI, qui écrivait en 1931, dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*: *C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison et parmi les occupations domestiques, qu'est le travail des mères de famille.*

PEU APPRECIES

Il semble que la Suisse en a assez de la franc-maçonnerie et des francs-maçons. En décembre dernier, un mouvement populaire s'organisa en Suisse, pour demander au gouvernement de nettoyer le pays de tout ce qui touche, de près ou de loin, à la franc-maçonnerie. Une requête dans ce sens fut adressée au Conseil fédéral suisse. Elle portait 57,303 signatures. Les francs-maçons n'encaissèrent pas le coup sans protester. Ils prétendirent que nombre de signatures n'étaient pas régulières et demandèrent une vérification. Celle-ci fut accordée. Résultat: on trouva que 1.054 signatures ne paraissaient pas absolument sérieuses, mais que les autres l'étaient on ne peut plus. Un total de 56.023 fut déclaré *bona fide* et valable. En conséquence, un référendum populaire est aujourd'hui annoncé. La population suisse sera appelée à dire si elle veut ou non que la franc-maçonnerie soit abolie dans les limites de la Confédération? A tout considérer, ces messieurs francs-maçons, à la première ou à la neuvième puissance, ne paraissent pas très appréciés en Suisse. On serait curieux de savoir quelles sont celles de leurs activités qui ont ainsi soulevé contre eux toute une population?

H.B.

———:-o-:———

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

Joseph O. Dion, devenu marchand, était maintenant en position de prendre femme; aussi dès le 27 mai suivant, Joseph Onésime, fils majeur de Magloire Dion et d'Eléonore Bernier, faisait contrat de mariage avec Marie Louise Arménie-Herminie, fille de Bonaventure Cloutier et de Luce Decelles.

Par acte passé le 5 mars 1863 devant mtre P.R. Chagnon, Etienne Hébert de Saint-Hugues avait entrepris la construction d'une église nouvelle et d'une sacristie, dans la paroisse de Saint-Dominique. Le 2 juillet 1867, l'entrepreneur était sur le point de mettre le comble sur ces édifices et l'on fit une modification au marché original Leclerc convenant avec les syndics Joseph Octave Beaudry marchand, Frs Grenache, Simon Gévry, Elie Beaudry, Augustin Martin, JBte Cadieux et Antoine Chagnon, de couvrir ces édifices en fer blanc, de préférence au bardeau, tel que convenu dans le premier marché, à condition que les syndics lui payeraient 1000 dollars de plus. Ceux-ci avaient été chargés à ce faire par les paroissiens réunis en assemblée le 30 juin.

Quelques années auparavant Frs Cadoret avait creusé un petit étang alimenté par un ruisseau qui traverse la terre entre sa demeure et la rue Girouard. Il avait pour cela quelque peu détourné le cours des eaux puis, pour les retenir, il avait élevé un quai, une digue avec empellement qui occasionnait une petite chute. Or, après que la municipalité eut refait le pont sur le ruisseau Petitclerc, aussi appelé le Grand Ruisseau, les conseillers craignant que cette chute d'eau n'occasionnât des éboulements, et ne causât des dommages au pont, lui firent signifier un protêt le 2 octobre 1866, sommant celui-ci d'avoir à détruire sa chaussée, mais le sieur Cadoret, pour être nerveux, n'était pas des plus timides évidemment, puisque les conseillers durent revenir à la charge le 30 octobre 1869 et après 1872, cette chaussée était encore en place. Les conseillers avaient eu beau donner des coups d'épée dans l'eau ils ne purent chasser les grenouilles de l'étang. Ajoutons que les jardins ou parterres de M. Cadoret étaient ce qu'il y avait de plus beau du genre à Saint-Hyacinthe en ce temps-là.

G.P.A.

LA VOIX DE L'A.C.J.C.

SACHONS FETER DOLLARD

Dollard des Ormeaux et la jeunesse.— Les morts de 1660 sont plus vivants que jamais. —L'action s'impose.

par FERRIER CHARTIER

On a accoutumé de célébrer la fête de Dollard avec tout l'éclat des grandes manifestations patriotiques. La jeunesse, soucieuse de se chercher des modèles et de les imiter, a les yeux fixés sur Dollard. La bravoure, la tenacité et la crânerie de ce chef ne peuvent manquer de plaire aux jeunes Canadiens-français.

Ce sont là qualités inconnues de l'âge mûr qui, confiné dans les vertus dites bourgeoises, ne peut s'enthousiasmer pour les entreprises hasardeuses. Pour des gens rassis, l'exploit du Long-Sault fut toujours une folle témérité, digne tout au plus d'aventuriers sans foi ni loi. La jeunesse dorée ne s'y arrête pas; un tel fait d'armes ne vaut pas le moindre succès de salon. Mais les jeunes patriotes dignes de ce nom ont plus de moëlle dans les os et plus de sang dans les veines.

Pour eux, le salut de la colonie et les sacrifices qu'il comporte sont dignes de toutes les admirations. Dollard des Ormeaux, de quelque accusation qu'on l'ait chargé, est un héros et un martyr. On lui a élevé des monuments, dressé des statues. A une époque où tant de causes sollicitent notre concours, les morts de 1660 sont plus vivants que jamais. Leur action merveilleuse est un exemple dont la jeunesse canadienne-française voudra s'inspirer.

Les luttes actuelles, pour n'être pas toujours sanglantes, n'en sont pas moins tragiques. Elles demandent de la volonté, du cran et de la persévérance. Les hordes *politicailleuses* augmentées des renforts fournis par les puissances d'argent, ne cessent de battre en brèche notre peuple. Elles le pressurent, le trahissent, le vendent à des étrangers pour une bouchée de pain. Une réaction s'impose. Elle est même commencée en plus d'un endroit. Mais elle ne se fera pas seule.

L'action s'impose. Une action loyale, énergique. Les discours sont oiseux parce qu'ils ne sont que prétexte à périodes ronflantes. Ils sont d'un autre temps. Le vague sentimentalisme d'un patriotisme platonique est le propre des anémiques. Beaucoup de salive dépensée, mais peu d'action. Il n'est pas nécessaire de viser à des actes éclatants.

Le vrai patriotisme est une habitude de tous les jours. Il commande en silence les gestes publics et privés. Pourquoi ne commencerions-nous pas maintenant, ne serait-ce qu'en nous découvrant et en nous tenant dignement lorsqu'on fait entendre l'*O Canada*?

Ferrier Chartier

Dans nos campagnes

MONT ST-GRÉGOIRE

MM. les curés V. Lincourt de Saint-Césaire, Jos. Charbonneau de N.-D. de Stanbridge, L. Morin de Ste-Hélène de Bagot, étaient récemment les hôtes de M. le curé Lafleur.

—Mme A. Tarte qui subissait il y a deux semaines une opération chirurgicale, à l'Hôpital de St-Jean, nous reviendra sous peu, en pleine convalescence.

—Plusieurs de nos concitoyens assistaient le 21 à la soirée donnée à Iberville pour commémorer le 50e anniversaire des FF. Maristes au Canada.

—Mme Eugène Bessette est de retour dans sa famille, après une quinzaine passée à l'hôpital de St-Jean. Elle est en convalescence.

—M. et Mme A. Deslauriers Mlle Gisèle Deslauriers et M. Gaspard Pratte étaient dimanche les hôtes de M. le curé Boisvert à Ste-Anne de Sorel.

—M. et Mme J.H. Labarre étaient récemment en visite à Montréal.

—Etaient parmi nous dimanche: M. et Mme W. Quintin, Mlles Valérie et Patricia Quintin; Mlle Yvette Désautels d'Iberville, M. et Mme Z. Fortier de Marieville, M. et Mme L. Girard de Tétreauville.

———:-o-:———

ACTON-VALE

M. Joseph Guay, propriétaire de l'hôtel Windsor, a vendu son hôtel à M. Siméon Boisvert plombier de la ville de Drummondville.

—En visite ici, MM. R. Plamondon de Sherbrooke; T. Gagnon et S. Riendeau de Montréal.

—MM. J. Oscar Tessier, de St-Jérôme et E.A. Fauteux de Montréal en voyage dans notre ville.

—Le 16, en voyage ici MM. C.A. Gaudreau de Montréal; R. Brown, de Sherbrooke; H. E. Howe de Montréal et R. Tousignant de Victoriaville.

—Le 13, en voyage ici MM. A. Paré, L. Hébert, R. Bourbonnais, M.A. Gaboury, M. Forest et J. Dubreuil de Montréal.

—Le 14, en voyage ici MM. Omer Bernier, de Saint-Hyacinthe, Boire de Wickham West; M. Rajotte, M. St-Amand de Montréal; Henri Pilon de Verdun; H. Bergeron et G. Robidoux de Saint-Hyacinthe; P. Jobin de Montréal et Albert Desrosiers de Nicolet.

—M. D.J. Gosford, de Toronto, était en voyage comme instructeur pour la tannerie de M. Rosaire Truceau.

—M. P.A. Dubuc, de la Cie Lemesurier Tobacco, était en visite ici au début de la semaine dernière.

—M. le curé J.A. Roy a fait un voyage à Saint-Sébastien afin de voir à trouver de la pierre pour l'agrandissement de notre église, dont les travaux sont commencés depuis un mois. A propos de cette construction, toute la façade a été démolie et les ouvriers travaillent de ce temps-ci à creuser les ornières pour les piliers.

—M. et Mme Dr Léon Gauthier et la famille sont allés à Stanstead, dimanche le 21 mai pour voir leur fille, Mlle Françoise Gauthier au pensionnat des Soeurs de la Congrégation des Ursulines.

—M. Joseph Racette, de Drummondville était de passage ici pour les affaires de la succession de feu Trefflé Racette.

—M. l'abbé Hector Bernard était en visite au presbytère lundi de cette semaine.

—M. Léo Thériault, contremaître pour la Kennedy Construction Limited, a ouvert l'exploitation des mines de roches sur leur colline située dans la paroisse St-André d'Acton, à proximité du village. C'est pour remplir un contrat pour la continuation de la route entre St-Hyacinthe et St-Hilaire. C'est une aubaine pour les ouvriers employés à cette exploitation.

—Un accident est arrivé vers cinq heures et demie, mardi matin à la traverse à niveau du Canadien Pacifique, près de la station. Un camion appartenant à J.E. Mitchell, de Wottonville, a frappé la locomotive d'un convoi du C.P.R., lequel convoi se dirigeait vers la station. La devanture du camion a été complètement arrachée ainsi que le moteur et les roues d'en avant Mais la case des occupants n'a pas été brisée de même que le charriot qui avait bien vingt pieds de long; le chauffeur qui n'avait pas vu venir le convoi avait pu appliquer les freins au moment du choc, et ce n'est que le devant du camion qui a été complètement mis hors d'usage. Cependant le choc a déterminé une explosion qui a mis le feu à la case du chauffeur, mais à l'aide d'un extincteur, le feu a été enrayé, et n'a endommagé ni le siège ni le charriot.

Le chauffeur et son compagnon n'ont pas eu de blessures.

———:-o-:———

UPTON

Samedi prochain le 25 mai il y aura à la salle de l'hôtel de ville une grande partie de cartes organisée par les Enfants de Marie auquel vous prendrez part au couronnement de la reine de mai. Il y aura chant, musique et la soirée se terminera par une séance très intéressante.

—De passage chez M. Raphael Loiselle dimanche, M. Rosario Loiselle et sa dame de Longueuil, M. Raphael Millette de Montréal.

—En visite chez Mlle Juliette Savoie M. Eugène Dépault de Johnville.

—Mlle Cécile Lafleur est de retour d'une promenade d'un mois passé chez ses parents à Nicolet.

—Dimanche dernier M. Wilfrid Lemay et sa dame ainsi que M. Oscar et Mlle Dumoulin de passage à Sorel au Mont Saint-Bernard pour rendre visite à M. Antonin Lemay, étudiant.

———:-o-:———

STE-HÉLÈNE

En visite dimanche chez M. Michel Dolbec sa fille Mlle Laurette de Montréal.

—Chez Mme J. Messier, sa soeur Mme J. Vaillancourt de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Z. Sawyer M. René Dionne de Drummondville.

—M. et Mme Hormisdas Déry ainsi que M. et Mme Gérard Savoie sont allés à Longueuil dimanche chez M. Alphonse Déry.

—M. A. Saint-Jean a été à Saint-Hyacinthe la semaine dernière pour assister aux funérailles de sa belle-soeur Mme J. S.-Jean.

—M. et Mme Zéphirin Roy de Saint-Hyacinthe et de M. Hervé Grenon de Saint-Simon, ont fait en auto un voyage à Central Falls, R.I., afin d'assister aux funérailles de M. Zéphirin Lemieux frère de Mme Arsène Roy, décédé subitement le 15 mai.

FARNHAM

M. Salomon Girard, à l'emploi du gouvernement fédéral comme gardien du bureau de poste local, a pris sa retraite après nombre d'années de loyaux services. Il est remplacé par M. Gabriel Hurtubise.

—Un ancien citoyen de Farnham est décédé dernièrement à Granby en la personne de M. Armand Goulet. Le défunt était le frère de M. l'abbé Eugène Goulet, vicaire ici de septembre 1918 à octobre 1922 lequel n'a laissé aux paroissiens de Farnham qu'un excellent souvenir.

—Le 10 mai dernier, il y eut réception chez Mlle Aurore Durivage à l'occasion de son prochain mariage. Parmi les invités citons Mme M. Quickly, Mlles E. Gaudreau, B. Zaice, Y. Ménard, B. Yorel, M. Desrosiers, Y. Choquette, A. Chabot, Y. Hébert, L. Pelletier, L. Fontaine, F.A. Arpin, L. Southière, L. Blanchette, L. Lequin, M. McKorkill et autres. Il y eut chants, solis de piano et de violons et un délicieux goûter fut servi par Mlles G. et C. Durivage, soeurs de l'héroine de la fête à laquelle on présenta comme signe tangible de bonne et franche amitié, un joli service à dîner.

—Mme Stanislas Leduc et sa fille Yolande se sont rendues à Stanbridge dernièrement.

Le 14 mai dernier, M. l'abbé C. Cournoyer bénissait l'union conjugale de Mlle Aurore Durivage et de M. Lucien Beauregard lesquels avaient pour témoins leur père respectif. Le chant fut fait par MM. A. Richard et L. Simard. Les nouveaux époux sont partis aussitôt en automobile pour leur voyage de noces à Watertown, New York.

—Le 16 mai avait lieu la séance annuelle au collège des Frères de l'Instruction Chrétienne. On y joua le drame: Yvonnik, lequel fut goûté par tout l'auditoire. Il y eut de plus déclamations, chant, gymnastique sans oublier l'orchestre des jeunes collégiens. Bref, ce fut un réel succès.

—M. et Mme F. Lapointe et M. Narcisse St-Jean sont allés à Stanbridge à l'occasion du décès de leur beau-frère, M. Alcibiade Gaudreault.

—A Montréal ces jours derniers, Mlles B. Pagé et F. Boulais.

—A Brigham, Mme P.A. Bessette, Mlle Ethel Bessette, M. et Mme J. Jeannotte, M. N. Bessette.

—De passage à Farnham dernièrement M. l'abbé Jean Lequin, professeur au collège de St-Jean et M. l'abbé A.U. Langelier, aumônier de l'Hôpital de Sorel, etc.

———:-o-:———

ST-BARNABÉ-SUD

Ces jours derniers, sont revenus dans leur famille MM. Elphège et René Rodier, fils de M. Herménégilde Rodier. Ces messieurs ont suivi le cours des agriculteurs de deux années, à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière et ont obtenu leur brevet de capacité agricole avec la note très grande distinction.

ST-JEAN-BAPTISTE

Il y eut communion solennelle au couvent, jeudi, le 2 mai. Radieuses et blanches, les petites Françoise Bédard, Marie-Lys Bellemare, Gisle Gaudette, Julienne Hamel, Rita Guertin, Françoise LaRocque, Marguerite et Rolande Touchette s'approchèrent de la Sainte Table, sous l'oeil ému de leurs parents. M. le curé J.O. Gadbois prononça une allocution bien appropriée pour la circonstance.

Au cours de l'après-midi, il y eut rénovation des voeux du baptême et réception du scapulaire.

Mlle Marie-Lys Bellemare lut l'acte de consécration à la Très Sainte Vierge.

Les jeunes communiantes reçurent de brillants diplômes qui attestent leur compréhension religieuse. Puissent les saintes réminiscences du grand jour auréoler toute leur vie.

—Mercredi, 15 mai, messe en l'honneur de Saint Isidore et fête pour les membres de l'U. C.C.

———:-o-:———

Améliora sa condition

M. Joseph Bella de Hamilton, Ont., écrit: "Je veux dire à tous que le Novoro du Dr Pierre est un remède très bon et très utile. J'étais troublé par un dérangement d'estomac et de terribles maux de tête. Je pouvais à peine dormir et j'avais très peu d'appétit. Parfois, j'avais même du mal à me tenir debout. Les différents remèdes dont je fis usage semblaient m'aider bien peu. Commençant à prendre du Novoro ma condition s'améliora beaucoup et je suis enchanté des résultats obtenus par son emploi." Cette fameuse médecine faite de plantes affecte salutairement le procédé de digestion et d'élimination aidant ainsi à restaurer la santé et à édifier un corps fort et bien portant. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

———:-o-:———

COWANSVILLE

Le 10 mai 1935, était tenue à Cowansville la convention conservatrice pour les comtés de Brome-Missisquoi. L'exécutif fut réélu: MM. Dr J.A. Boulay, de Sutton, et Floyd E. Johnston, de Cowansville présidents conjoints; Mtre L.-A. Giroux, C.R., avocat de Sweetsburg, réélu secrétaire.

M. Ellis fit un très bon discours sur les activités du Dr F. H. Pickel à la Chambre, et surtout sur l'appui que ce dernier a apporté aux cultivateurs spécialement. Il proposa ensuite que le Dr F.H. Pickel soit réélu candidat, et fut secondé par l'ex-candidat conservateur dans Missisquoi aux dernières élections provinciales, M. F.A. Pouliot, de Farnham et toute la salle retentit d'applaudissements et de cris d'approbation à l'adresse du Dr Pickel qui a porté, pendant les cinq années qu'il a représenté son comté au Parlement, l'étendard de l'honnêteté et du dévouement, et conduit à bonnes fins la direction de son comté, que ses électeurs lui avaient confiée en 1930. C'est ce que nous ont expliqué plus en détails les deux orateurs distingués qui nous honoraient, l'hon. Sénateur J.H. Rainville, et M. Onésime Gagnon, C.R., député pour Dorchester.

Le Dr F.H. Pickel remercia ses électeurs, se déclara prêt à faire encore une fois la lutte avec eux, ajoutant qu'il espérait qu'il serait réélu, afin de pouvoir continuer le travail déjà commencé.

Mme F.X.A. Giroux dans quelques minutes de causerie, s'adressa spécialement aux dames et mères de familles pour que ces dernières viennent se ranger dans la bataille, non pas pour prendre la place des hommes, mais pour prendre une part active dans la politique pour épurer le vote et rétablir dans la politique la conscience, qui se mourait dans cette sphère.

Mtre Onésime Gagnon, C.R. député pour Dorchester, et l'honorable sénateur J.H. Rainville nous ont renseignés sur la politique actuelle du Canada, sur ce qu'a fait le gouvernement conservateur depuis les cinq années qu'il est au pouvoir, ainsi que sur les activités du premier ministre, l'hon. R.B. Bennett.

———:-o-:———

IBERVILLE

Les RR. Frères Maristes de notre Académie fêtaient dimanche dernier le cinquantenaire de leur arrivée du Canada.

La grand'messe chantée par M. l'abbé Maurice Arbour du Séminaire de Saint-Hyacinthe et ancien élève des Frères Maristes assisté de M. le curé N. Lévesque comme diacre et de M. l'abbé R. Morin vicaire comme sous-diacre, fut très solennelle. Le sermon de circonstance fut fait par un autre ancien élève des religieux, M. l'abbé Lucien Messier du Collège de Saint-Jean.

La chorale à 4 voix par les scolastiques et les juvénistes des Frères Maristes fit les frais du chant.

Notre ville a l'honneur d'avoir été la première au Canada à recevoir ces distingués et nobles religieux.

Un grand nombre d'anciens élèves ont répondu à l'appel en ce jour de fête de reconnaissance et du souvenir envers des religieux dont le zèle et le dévouement n'ont fait que grandir.

—M. l'abbé Philippe Martin de Verdun était l'hôte de M. Omer Désautels le 16 courant.

—M. le notaire J.E. Boivin régistrateur est arrivé au milieu de nous avec sa famille pour y demeurer. Nous lui adressons une cordiale bienvenue.

M. et Mme Gérard Quintin e l'Abord-à-Plouffe, de passage à Iberville samedi.

Crème cuite au four

3 ou 4 oeufs, 1-3 ou ½ tasse de sucre, 1-8 de cuillerée à thé de sel, 3 tasses de lait chaud ½ cuillerée à thé de vanille ou un peu de muscade.

Battez les oeufs légèrement. Ajoutez le sucre et le sel. Ajoutez le lait chaud lentement, puis l'essence. Versez dans des tasses à crème cuite beurrées et faites cuire à la vapeur au-dessus de l'eau bouillante, ou mettez dans une casserole d'eau bouillante et faites cuire dans un four lent à 325 degrés, jusqu'à ce que la crème soit prise, environ 40 minutes.

"Je Dirai à n'importe qui que les Gin Pills sont Bonnes"

—écrit un homme de Lunenburg, N.-E., qui avait souffert de Rhumatisme. Et il ajoute: "Je ne puis assez louanger les Gin Pills. Après en avoir pris, je puis maintenant circuler avec une canne."

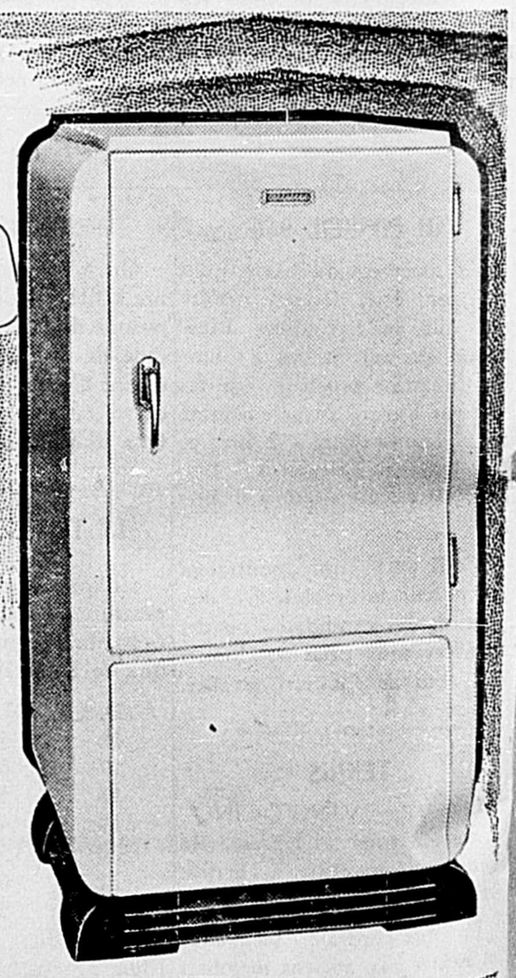
Si vos reins ne disposent pas efficacement des rebuts qui se trouvent dans votre système, il pourra se développer un excès d'acidité avec, comme résultat, des douleurs dans les articulations, de la sciatique, du lumbago. Dès le premier symptôme de troubles rénaux, prenez les

GIN PILLS
POUR LES REINS
247



Il n'y a pas de meilleures polices que celles de la
Confederation Life
Association

MODERNE
dans tous ses détails



HOSTESS SERVADOR

- DÉGIVRAGE AUTOMATIQUE
- HUMIDITE CONTROLEE
- SCELLE HERMETIQUEMENT
- PORTE "SERVADOR"
- DÉGAGEMENT AUTOMATIQUE DES TIROIRS A GLACE
- GENEREUSE GARANTIE

Vous aimerez au premier coup d'oeil les lignes modernes et harmonieuses du nouveau Réfrigérateur Servador HOSTESS. Mais votre admiration redoublera quand nous vous en expliquerons les diverses commodités: comment il se dégivre automatiquement; pourquoi les tiroirs à glace ne collent pas; pourquoi le mécanisme n'a jamais besoin d'être huilé; pourquoi l'humidité contrôlée permet de conserver plus frais les aliments; comment la porte "Servador" assure plus d'espace d'emmagasinage, grâce à ses tablettes. Si vous désirez un service économique et exempt d'ennui, renseignez-vous sur le Réfrigérateur HOSTESS. Demandez le dépliant descriptif.

Quatre modèles au choix, avec prix et conditions à la portée de tous.

PAUL-EMILE GAUCHER
219, CASCADES — TÉL. 36 — SAINT-HYACINTHE

PAGE FÉMININE

LES VOIX DU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

Le Snobisme et la Personnalité

travail présenté par Mlle Liliane Rousseau, lors de la dernière réunion.

Nous franchissons ce soir la dernière étape de notre randonnée intellectuelle en abordant la question du snobisme.

Le grand mal de notre siècle est précisément l'absence d'énergie. Les âmes formées par l'éducation actuelle ne savent plus vouloir. Comme les roseaux elles tremblent au moindre souffle elles veulent et ne veulent pas tout ensemble. Voilà pourquoi on suggère aux nautonnières modernes, d'endosser l'armure de la personnalité et d'adopter, comme boussole, la pratique de la vie sérieuse, c'est-à-dire le parfait accord qui doit exister entre leurs pensées et leurs actes, si elles veulent résister aux ateintes incessantes du snobisme. Au fait, qu'est-ce donc que le snobisme? C'est une admiration sotte et factice pour tout ce qui est à la mode, nous apprend le dictionnaire. De plus, ce grand législateur qui est en train de ruiner ce que nous avons de meilleur en nous: le goût, les formes d'art, les forces vives d'ordre morale, est sans contredit le plus redoutable antagoniste de la personnalité.

D'après cette assertion, il n'est pas étonnant que le snobisme aille chercher ses adeptes au royaume de la mode, escomptant à l'avance bon nombre de recrues. La mode, cet être capricieux et mobile, qui séduit toute fille d'Eve et ne laisse insensible aucun fils d'Adam, "la mode dis-je, n'est-elle pas le seul colonel qui a assez de poigne pour faire marcher un régiment de femmes" nous affirme un auteur. Soutenir le contraire amènerait plus d'un conflit, car plaire, représente pour la femme, une manière de sacerdoce; le charme est sa loi, et la parure, son armure. Ainsi, pénétrée du principe que la femme est créée pour être épouse et mère, le goût de la parure restera l'éternel apanage du sexe féminin. Toutefois, la coquetterie permise dépasse la juste limite et dégénère souvent en une vanité affrénée. C'est ainsi que les adeptes de la noce, en uniformisant, détruisent ce qui fait la valeur personnelle de la femme: la personnalité.

Cette déesse inconstante, avide de changement, élargira son champ d'action et pénétrera non seulement le corps, mais l'âme, la pensée, et jusqu'à la façon de vivre. C'est pour être dans le mouvement, par exemple, que des jeunes filles lisent certains livres, "fussent-ils dangereux", adoptent certaines expressions et déclarent a priori certains jugements, au risque de diminuer les ardeurs de l'âme et de dessécher la pensée et le coeur. Si vos idées sont justes, vos goûts élevés, de quel droit les sacrifieriez-vous? N'est-ce pas vous diminuer vous-même....

Le mal devient irréparable quand il se généralise, et de pensée, il devient action. Le snobisme moderne qui bouleverse tout, s'affranchit de toutes les règles et conventions, de toute morale, de toutes les idées saines, est devenu la conséquence d'un athéisme jouisseur qui ne se soucie plus de respecter la personnalité humaine. Seuls les volontaires, les énergiques, résistent au courant, le remontent et au besoin le dirigent.... Voilà ce qu'il faut cultiver: savoir orienter, au lieu de laisser sa personnalité se diminuer, s'annuler en acceptant gratuitement d'imiter les faits et gestes des autres et d'adopter sans plus, leurs idées et leurs opinions.

La jeune fille moderne qui sourit à son besoin d'indépendance et de luxe, devrait avoir un plus grand souci de rester elle-même dans le moindre de ses mots et de ses actes. Et au lieu de se plier corps et âme aux exigences que réclament la déesse mode elle observe le juste milieu, équilibre son goût et budget, met d'accord sa toilette et ses ressources.

Sans doute faut-il distinguer ce que l'on porte et la manière de le porter. Si ces deux termes étaient mis en balance, le second entraînerait plus d'inconvenance que le premier; car la véritable loi du goût consiste non à s'adapter à la mode mais à se l'adapter à sa taille, à son allure, à son visage. Combien de jeunes filles seraient au désespoir si la nature les avaient faites telles que la mode les arrange.

Il y a plus encore, combien d'entre elles trouvent dans la mode un impitoyable bourreau. Qu'importe si on arrive à la maison avec une jambe ou les deux jambes gelées; qu'importe si la sinusite fait des siennes et s'insinue sournoisement pour toujours, peut-être, dans le cerveau de ses insuffisamment protégées. Imprudences de coquetterie qui laissent parfois des traces indélibiles sur le visage et engendrent des maladies horribles à voir autant qu'à endurer. Et voilà, la snobinette s'expose à tout cela; elle le sait, mais son culte pour la mode est tel, que pour l'amour de cette dernière elle va bravement au martyre. Est-ce assez édifiant? Ne pensez-vous pas que ces héroines du siècle auraient avantage à réfléchir à l'enlaidissement, à l'amoindrissement, au ridicule que leur donne la mode.

En un mot, la morale ne doit jamais céder ses droits au snobisme. Et à ce sujet notre pontife actuel exprime son opinion en ces termes: "Il faut qu'une femme soit élégante et distinguée pour être charmante et charmer. C'est son rôle. Mais dès qu'elle commence à perdre le sens du convenable elle commence aussi à perdre de sa vertu et de son charme et à cesser de plaire.

Paroles aussi fines que profondes mettant en relief les graves responsabilités de certaines modes:

1. Dans la famille.— Cette tentatrice de tant de cerveaux féminins ruine les familles par de folles dépenses et la vanité conduit à une démoralisation qui envahit tous les rangs.

2. Dans la rue.— On n'a pas idée des tempêtes que la vue de mises provocantes soulève

(suite en 7e page)

Un conte

Tout se paye...

Je lance aujourd'hui un nouveau et cher livre, coin de bleu au milieu de tant de choses utilitaires ou opprimantes de l'heure actuelle.

Je l'ai écrit, d'un seul jet, l'an dernier, à Noirmoutier, pendant les vacances, dans ma cabine, face à la mer, bien dans le cadre où l'histoire se déroule.

Au retour, Damblans l'a pris ....l'a étudié.... aimé. Et alors, cet hiver, il a pu l'illustrer, sans trahir ma pensée.

Tout se paye.... tel est le titre du livre.

Et ces trois mots résument le drame qu'il contient.

* * *

Tout se paye!....

Vérité terrible, que les trop jeunes voyageurs de la vie ne réalisent pas.

Mais, quand on l'a traversée, cette vie.... vu les enfants de ses enfants, retrouvé, chez les tout petits, les traits, les qualités, les tares, physiques ou morales, des anciens, alors on touche du doigt que l'existence de chaque homme n'est pas "cloisonnée" et que si l'on bénéficie d'avantages qu'on n'a pas mérités, on porte aussi le poids de fautes qu'on n'a pas commises.

* * *

La vie est une tragédie.

On a beau s'ingénier à l'entourer de toutes les diversions possibles, la vie reste une tragédie.

Elle est une tragédie pour tout le monde, à cause des épreuves et des déceptions fatales.

....Une tragédie, car le cinquième acte, c'est la mort, troublante et certaine, qui nous attend tous.

Mais, quand un être entre dans cette vie avec une hérédité particulièrement coupable alors la tragédie s'amplifie, et s'oriente vers des destinées d'épouvante.

C'est ce que j'ai essayé de préciser en ce livre, qui raconte un drame auquel je fus mêlé, drame que j'ai choisi, entre beaucoup d'autres, parce qu'il a déjà quelque chose comme le recul et le calme de l'Histoire.

* * *

On m'a demandé souvent — et l'autre jour encore, au Poste Parisien de la radio — comment je composais mes livres?

Je ne les "compose" pas. Ce sont eux qui "s'imposent".

Ils entrent, parfois lentement dans ma rétine et dans mon cerveau.

Le plus souvent, ils s'y jettent, et même trop nombreux, en ce ministère de Paris, où, dans une lutte perpétuelle, s'affrontent le ciel, la terre et les enfers.

La phase émouvante pour moi, c'est quand mon choix n'est pas encore fixé.

J'ai alors l'impression d'être entouré, sollicité par des fils spirituels en puissance, avides de venir au monde et de se réalier dans un livre vécu, sur lequel se pencheront et rêveront de mystérieux lecteurs.

Chacun semble me crier: "Moi!.... Moi!...."

* * *

Finalement, un de ces sujets "s'impose".

Lorsqu'il est admis, tout vient se "polariser", autour de lui.

Peu à peu, il se précise'.... il grandit.... il devient fort. Et arrive un jour où il faut qu'il naisse.

Ce jour-là, je prends la plume et je n'ai plus qu'à écrire.

Comme le livre est tout entier dans ma tête, je n'écris pas les chapitres à la queue leu leu, mais suivant que telle scène me chante plus particulièrement.

C'est ainsi que tous les chapitres de mer ont été écrits dans ma cabine, devant la mer, et à l'heure où la scène se passe..... heures du soir presque toujours ....heures déjà divines....

Et puis, vivant mon livre, que de fois j'aiguille la conversation de mes convives sur ce qui en est le thème, afin d'en connaître, d'avance, toutes les réactions probables.

Pour les titres, c'est pareil. Je ne les cherche pas. Ils se présentent.... je les retiens.... je les montre autour de moi, et même, parfois, aux compositrices de l'atelier, petites Parisiennes averties et astucieuses.

Pour le livre d'aujourd'hui, je n'ai jamais vu d'autre titre possible que celui qu'il a.

* * *

Enfin, après avoir aimé mon enfant.... lui avoir donné le coeur de mon coeur, vient le moment où il doit partir, et faire, au travers du monde, le chemin qu'il doit faire.

Quels seuils va-t-il franchir?

En quelles mains, amies, ennemies, va-t-il tomber..?

Une sensation curieuse: avoir devant soi, dans un wagon une personne qui lit votre livre....

Que se passe-t-il derrière ce front de silence..?

C'est ce voyage que le nouveau livre va commencer.

* * *

Il ira dire à chacun, dans le mystère de la conscience:

....Prenez garde!.... Vous faites de "l'éternel".... Nos actes nous suivent....

Le pécheur pense: "J'ai péché.... Et puis après....? Que m'est-il arrivé de mal....?"

Pauvre insensé!.... La balance de Dieu est implacable. Si toi, personnellement, tu n'as pas "payé" ce que tu devais, redoute encore plus la note qui te sera présentée....

Car, après ta mort, Dieu t'atteindra, en plein coeur, dans ton éternité, en faisant payer ton péché à toi par une jeune et pure victime, dont le bonheur aurait été le rêve de ton paradis.

Cela ne veut pas dire que toute épreuve ici-bas est l'indice d'une faute familiale antérieure — ce qui serait abominable — mais que chaque faute entraîne fatalement, tôt ou tard, sa sanction.

* * *

Et si j'a narré ce drame, c'est avec l'espérance que, peut-être, il arrêtera quelques humains au seuil de cette faute.

Pour soi tout seul, on risquerait....

Mais, si c'est le fils? si c'est la "descendante" innocente, et tant aimée, qui sera malheureuse infiniment, et sans savoir pourquoi....?

TOUT SE PAYE!

Vérité impitoyable, qu'il faut accepter de regarder en face.

Puisse la pensée de la certitude de cette dette aider les faibles et même les forts, à ne jamais la contracter!....

Pierre L'ERMITE

Prends garde!

Enfant, si le bonheur vient frapper à ta porte,
—C'est un hôte ici-bas bien rare à posséder,—
Joyeux, à deux battants ouvre-lui sans tarder;
Puis ferme ta demeure, et prends garde qu'il sorte.

Sois de ton seuil avare et jaloux: fais en sorte
D'être sur pied à l'heure où le loup vient rôder;
Et contre les larrons s'il faut barricader,
Barricade, et réponds aux railleurs:— Que m'importe?

Fais de l'isolement un mur autour de toi.
Souvent la foule qui pénètre sous un toit.
Laisse le foyer mort et la maison déserte.

Le vrai bonheur est un doux oiseau printanier:
Veille bien ,si tu veux le garder prisonnier:
L'oiseau s'envolera si la cage est ouverte.

Louis FRECHETTE

Pour rendre meilleures les bonnes SOUPES

Une bonne soupe aux pâtes SORRENTO—nutritive, appétissante—qui vous réchauffe parfaitement—est toujours vivement accueillie en temps froids.

Le macaroni, le vermicelle, les nouilles et alphabets SORRENTO ont le don de rendre meilleures les bonnes soupes. Ils représentent un apport appréciable d'énergie indispensable en temps froids. Cet hiver, employez toujours les pâtes SORRENTO pour rendre vos soupes meilleures.

10



EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS

MOINS DE 1¢ DE "MAGIC" *donne un gâteau parfait*



La réussite des gâteaux est assurée avec la "Magic." C'est pourquoi les plus grandes autorités canadiennes en art culinaire emploient et recommandent exclusivement cette fameuse poudre à pâte. Demandez-la chez votre épicier!

NE CONTIENT PAS D'ALUN— Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

NOUVEAUX BAS PRIX! *Même qualité supérieure*

FRAIS
PROPRE
RAPIDE
MIEUX
MOINS
COÛTEUX



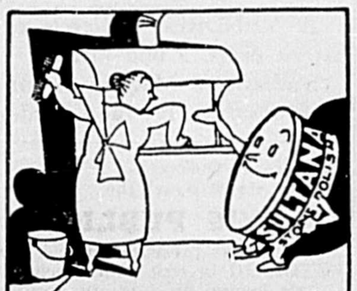
CUISEZ PAR L'ÉLECTRICITÉ

Cela vous procure tous les avantages de la cuisine ordinaire, sans aucun de ses désavantages. Et vous aurez d'autres avantages qu'aucune autre mode de cuisiner ne peut même approcher. Il n'y a aucun gaspillage de chaleur. La chaleur est toujours uniforme. Les valeurs nutritives sont retenues. Les repas ont meilleur goût et sont préparés avec infiniment moins d'ennuis. Votre cuisine est toujours fraîche et propre. Et ce qui est le plus important, c'est que l'usage d'un poêle électrique coûte MOINS que celui de tout autre genre de poêle.

" Des centaines de nos abonnés qui cuisinent par l'électricité, le font à moins de $3.00 par mois ".

Southern Canada Power Company Limited

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"



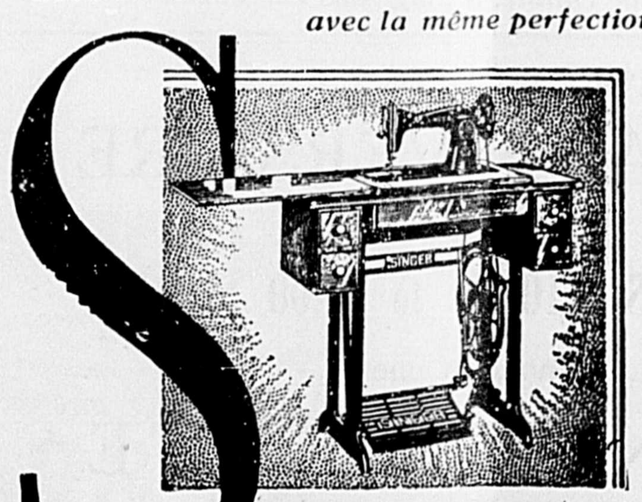
Fini, c'cauchemar qui vous alarme,
Cett' sal'té, pis tout l'tralala:
Vot' poêl' d'cuisine s'frott' comm' un charme
Quand vous usez d'la Sultana.

Donne un poli brillant, est facile à appliquer

MINE À POÊLE SULTANA

Sultana Limited, Montréal

Coud de l'avant ou de l'arrière avec la même perfection



SINGER

Cette nouvelle amélioration Singer n'est qu'une des nombreuses innovations qui permettent, avec cette machine robuste, de faire de toute votre couture un passe-temps facile et agréable. Autres améliorations : Roue à courroie sur billes, indicateur de tension, navette facile à enlever, canette plus grosse, dévidoir automatique, support moderne et cabinet à cinq tiroirs. Ce modèle populaire est fait de telle sorte qu'il peut être facilement transformé pour fonctionner à l'électricité.

VERSEMENTS FACILES AUSSI MINIMES QUE $3 MOIS PAR

SERVICE COURTOIS
Le représentant Singer est sous caution et porte un bouton comme celui-ci.
En mai, la bordure est or.
Prière de rapporter les exceptions.

SINGER SEWING MACHINE CO.
61a, rue Saint-François Tél. 180 Saint-Hyacinthe

SINGER SEWING MACHINE COMPANY

NOTES LOCALES

LA CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

Avec la famille et l'école, il y a un autre milieu dans lequel nous vivons, une autre société envers laquelle nous avons de douces mais graves obligations, c'est notre pays, c'est la PATRIE, le Canada.

La fête nationale, à Saint-Hyacinthe, sera l'occasion d'une leçon de patriotisme. Les anciens de notre ville, loin de nous aux Etats-Unis, ou en d'autres endroits de notre pays, sont invités à venir se rappeler les meilleurs souvenirs du sol qui les ont vu naître; les actuels citadins se remémoreront, à la vue du défilé historique où rien de banal ni de léger n'apparaîtra, le sens du mot: patrie canadienne. Aux uns et aux autres, second appel fraternel à joindre les rangs pour célébrer la patrie et le pays.

Le mot Pays veut dire la région, la contrée habitée; celui de Patrie pour l'ensemble des souvenirs qui s'y rattachent. Pays est un être matériel tandis que Patrie est un être moral. Notre patrie, concitoyens, a sa physionomie intellectuelle et religieuse, financière et industrielle, elle a ses souvenirs et ses espérances, ses grandeurs et ses chutes comme un être vivant. Durant nos jours de célébration de la Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Saint-Hyacinthe, joignez la patrie, car la patrie, c'est l'âme du pays. Essayons de comprendre les leçons qui nous seront présentées, afin qu'elles soient désormais vives et vivantes au coeur du plus jeune comme du plus vieux.

C'est que la patrie est la terre de nos pères, le pays de nos ancêtres, le sol où s'est formée la vieille souche dont nous sommes les rejetons. Elle a une histoire, et aux événements de cette histoire, le défilé vous rappellera que nos aïeux y ont pris part. Elle a des lois, des moeurs, une civilisation que nos aïeux ont contribué à établir, des industries et des arts qu'ils ont perfectionnés par leurs travaux et leurs découvertes. Nos aïeux ont fait des conquêtes, remporté des victoires de tous mérites, défendu les faibles et les opprimés, soutenu les causes justes, combattu pour leurs droits et leur langue, vécu leur religion avec conviction: tout cela forme notre patrimoine de gloire et d'honneur dont nous héritons et dont nous sommes si fiers. Comprend-on maintenant pourquoi la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste veuille donner au peuple une magnifique leçon de pur patriotisme. De ces souvenirs et de ces actes de nos aïeux, il doit résulter pour nous une existence collective et vivace, un être moral qui fasse sa personnalité de toutes nos personnalités, son honneur de l'honneur de tous, sa gloire des efforts de chacun.

Et cet être moral, c'est la grande et sublime figure de la patrie dont l'idée est personnifiée dans un emblême matériel: le drapeau de Carillon. Acclamez-le, criez-le, honorez-le, lors du grand défilé du 24 juin. Devant le drapeau, chapeau bas, mais l'enthousiasme au coeur, la louange à la bouche et frénésie d'applaudissements. Tous les drapeaux de chacun de nos divers groupements doivent être acclamés par la foule, car chacun d'eux porte sa leçon et son enseignement. Que notre drapeau soit à l'honneur à toutes nos demeures: pavoisez magnifiquement vos maisons, les rues, les arbres, le ciel même, afin que ces extériorisations expriment la valeur et la sincérité de votre patriotisme. Ne serait-ce pas du plus magnifique spectacle de voir, durant le défilé, tout au long du défilé, une foule enthousiaste maniant le drapeau de nos aïeux, des héros de Carillon!! Quel credo magnifique! Quelle personnification de l'idée patriotique!

Le comité de publicité

LITURGIE DE LA SEMAINE

"PAX"

"Pour vivre coeur à coeur avec l'Eglise"

DIMANCHE — 5ème après Pâques semid
Grand'messe et messes basses du Dimanche
2ème oraison S. Philippe de Néri
3ème oraison: S. Eleuthère
VEPRES — Du dimanche
Mémoire de S. Bède le Vénérable "O doctor"
Mémoire de S. Philippe de Néri "Hic vir"
Mémoire de S. Jean, pape, martyr "Lux perpetua"

N.B.— Cette semaine est celle des adieux de N.S. à ses apôtres. Un catholique ne se contente pas d'être catholique dans sa famille, il l'est partout dans la vie publique, dans les affaires, en voyage, chez lui. Pratiquons la justice (évangile).

FETES DE LA SEMAINE

27 mai — lundi des Rogations — violet — Station à Ste Marie Majeure. Ind. pl. No. 3 Ind. pl. et 10 ans Nos 1-3-4-7-9-15.

La messe autre que celle des Rogations est dite en blanc de S. Bède. Ces 3 jours de Rogations ont été institués vers 470 par l'évêque de Vienne, S. Mamert, afin d'obtenir la cessation des fléaux qui affligeaient la Gaule. Demandons à Dieu de bénir les biens de la terre.

28 mai — mardi des Rogations — violet — Station à S. Jean de Latran, Ind. pl. 10 ans Nos 1-3-4-7-9-15

La messe des Rogations est dite en violet. Les autres sont de S. Augustin (blanc).

29 mai — mercredi des Rogations — violet — Station à S. Pierre Ind. pl. 10 ans Nos 1-3-4-7-9-15

Aujourd'hui on célèbre aussi la vigile de l'Ascension et la fête de Ste Madeleine de Pazzis. Quelqu'un qui convertit un pécheur, dit l'Apôtre, délivrera son âme de la mort et couvrira tous ses péchés.

30 mai — jeudi — blanc — ASCENSION D. 1ère cl. oct. priv. 3ème ordre — Ind. p. 10 ans Nos 1-3-4-7-9-15 Station à S. Pierre Ind. pl. no 1. Ind. pl. nos 1-3-5-7-8-9-12-16-17-21.

Cette fête est d'obligation. Il n'y a qu'une oraison avec Communicantes propre. A la grand'messe le diacre éteint le cierge pascal après avoir chanté l'évangile qui annonce l'Ascension de Jésus. Le cierge pascal symbolisait Jésus ressuscité passant 40 jours avec ses apôtres. Notre place est prête au ciel. Nous n'avons qu'à vouloir aller l'occuper.

31 mai vendredi — Ste-Jeanne d'Arc D. 2ème cl. Ind. pl. nos 3-11.

Cette jeune fille fit couronner roi Charles VII dont le royaume était en grande partie aux mains des Anglais. Devenue prisonnière des Anglais elle fut condamnée à être brûlée. En 1920 Benoît XV la canonisa. Elle est la patronne secondaire de la France et la patronne des gardes-malades. L'Eucharistie fut sa force.

1er juin — samedi — blanc — 3ème jour de l'Octave de l'Ascension — semid.

En assistant à la messe durant l'octave on peut gagner une indulgence quotidienne de 200 jrs. Les indulgences du mois du Sacré-Coeur: chaque jour 7 ans, 7 quarantaines; ind. plénière si on a fait au moins dix jours du mois du Sacré-Coeur aux conditions ordinaires. Dans les chapelles semi-publiques ou dans les églises où le mois du Sacré-Coeur sera prêché pendant au moins 8 jours on pourra y gagner le dernier dimanche de juin une ind. plénière (toties quoties, toutes les fois) pour chaque visite faite dans cette église ou chapelle aux conditions ordinaires. Ind. plénière pour toutes les personnes qui contribuent à cette solennité du Sacré-Coeur chaque fois qu'elle communie dans le mois de juin. 500 jours pour chaque oeuvre faite pour participer à cette célébration ou la propager.

COURSE DE 50 MILLES

Saint-Hyacinthe ouvrira la saison du bicycle par une course de 50 milles entre Granby et Saint-Hyacinthe, aller et retour. Cette course, organisée par le club cycliste Grand-Hôtel, en coopération avec le club Aramis de Granby réunira les meilleurs coureurs de St-Jean, Granby et Saint-Hyacinthe ainsi que d'autres villes de la province.

Tous coureurs voulant prendre part à cette épreuve peuvent s'adresser à Paul Picard ou à P. E. Lamontagne au Grand-Hôtel.

———:-o-:———

FEU MME R. ST-ONGE

Mme Raymond Saint-Onge, née Annette Graveline, est décédée mercredi soir à Saint-Joseph-sur-Yamaska, à l'âge de 22 ans. Outre son époux, la défunte laisse ses père et mère, M. et Mme Edouard Graveline, ainsi qu'une fillette, Mariette. Quatre frères et une soeur lui survivent également, MM. Hervé, Lionel, Ludger et Roland Graveline; Mme Alphonse St-Amant, (Aldéa), tous de Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi, 25 mai, en l'église paroissiale de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Elles seront sous la direction de la maison V.-J. Mongeau Limitée.

TEL. 729
LEON DESROCHERS, I.C.
ARPENTEUR
75, rue Alexandra, Granby

VOTRE NOUVEAU PERMANENT
MESDAMES
Chez Mlle TESSIER vous aurez toujours satisfaction, les meilleures qualités et les plus bas prix.
47, rue S.-François. Tél. 845M
PLACE DU MARCHE
ON DEMANDE une bonne Coiffeuse

SPECIAL!
VOYEZ NOS
HABITS SEMI-READY
$23.50 2 PAIRES DE PANTALONS
Faits à la main, confection et styles supérieurs aussi Habits à partir de $8.50
Spécialités :
COSTUMES D'ECOLIERS à $13.50
PRESSAGE, NETTOYAGE, RÉPARATIONS
Habits faits sur mesures
ARTHUR CHOQUETTE
MARCHAND-TAILLEUR
92, rue Mondor Tél. 836 m Saint-Hyacinthe

FEU MME OCTAVE SENECHAL

Mme Octave Sénéchal, née Ludivine Blanchette, est décédée ici à son domicile, 4, rue Lafontaine, dans la journée de mercredi, à l'âge avancé de 79 ans. Outre son époux, elle laisse quatre fils et cinq filles: Nicolas, de Saint-Jean Port-Joli; Octave, de Saint-Albert, Alberta; Louis, de Saint-Hyacinthe; Télesphore, de Westbrook, Me; Mme Isidore Bobony, (Marie) de Westbrooke, Me; Mme Arsène Caouette, (Antonia), de La Présentation; Mlle Joséphine Sénéchal, Saint-Hyacinthe; Mlle Augustine, de Baie Saint-Paul; Mlle Blanche, de Westbrook, Me. La défunte laisse aussi un frère, M. Joseph Blanchette, de Westbrook. Les funérailles auront lieu dans la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue.

———:-o-:———

SYNDICATS CATHOLIQUES

On trouvera ci-après la liste des assemblées des divers syndicats catholiques de notre ville:

1ère semaine du mois: lundi, menuisiers; mercredi, employés-barbiers; jeudi, comité de propagande; vendredi, conseil des imprimeurs.

2ème semaine: mardi, maîtres-barbiers; vendredi, employés de taxi.

3ème semaine: lundi, conseil central; mercredi, imprimeurs; mercredi, conseil métiers construction; jeudi, comité de propagande.

4ème semaine: lundi, métiers de la construction; mercredi, conseil des menuisiers.

Hopital St-Charles
SAINT-HYACINTHE
CLINIQUE DU Prof. P.-E. BOUSQUET
Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
JOURS DE CONSULTATION:
Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi
N. B.— Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition, qui seront traités selon leurs moyens.
LA DIRECTION

PEOPLE'S 5c to $1.00 STORES LTD
La plus grande chaine de magasins canadienne
A L'OCCASION DE LEUR
19ème ANNIVERSAIRE
D'EXISTENCE
les PEOPLE'S 5-10-15c to $1.00 STORES
annoncent une
GRANDE VENTE
— DU —
31 MAI AU 7 JUIN
Surveillez nos vitrines et nos circulaires durant la semaine prochaine
De grandes aubaines seront offertes au public, en témoignage d'appréciation pour son encouragement passé
PEOPLE'S 5c to $1.00 STORES LTD
82, rue S.-Simon Tél. 217 j S.-Hyacinthe

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

Si vous désirez vendre, acheter ou échanger, propriété quelconque pour faire un bon marché, adressez-vous toujours à **Gélinas et Legault,** Hôtel Canada, ou 29 S.-Paul. Tél. 570.

A VENDRE.— Lots prêts à bâtir sur les rues Laurier et Turcotte; très belle localité et à prix très bas. Bonnes conditions. S'ad. à J.-P. Goudreault Tél. 630 ou à 9 Morison, Tél. 785W. jno

A VENDRE.— Pour cause de vieillesse, hôtel de campagne, meublé, avec commerce de grains et boulangerie. Bon marché pour quelqu'un qui serait intéressé.

Gélinas & Legault, Tél. 750 29, rue S.-Paul, ou Hôtel du Canada. jno.

LOGEMENTS A LOUER.— Il me reste à louer un logis de 4 pièces, un logis de 6 pièces et un autre logis de 8 pièces.

S'adresser à M. Eugène Benoît, 90, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE

A très bonnes conditions, lots de 50 x 150 pieds, situés rue Bourdages. Autres lots de même grandeur, rue Raymond, pour $125.
S'adresser à D. St-Germain, 22½ rue Bourdages

MAISON A VENDRE.— Maison située au No 304 rue Girouard comprenant deux logements de huit pièces chacun. Ces logements sont très bien finis et peuvent être occupés immédiatement. Tous les planchers sont en bois franc et un ménage complet a été fait dernièrement comprenant peintu- et tapisserie. Deux fournaises sont installées pour chauffer chaque logis séparément. Belle grande véranda, grande cour. Conditions faciles.

S'adresser à M. Eugène Benoît, 90 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

AVIS.— Tous ceux qui ont acheté à l'encan chez Mme Lamothe, rue Saint-Antoine, et qui sont partis sans payer, sont priés de se présenter sans délai, au no 3 rue Du Palais, S.-Hyacinthe.

ON DEMANDE homme marié sachant l'anglais et le français pour représenter la Cie d'Assurance Metropolitan. S'adresser à M. Maurice-L. Lazard, gérant, 94 rue Saint-Simon, S.-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER à Saint-Hilaire, maisons meublées, habitables en toutes saisons, près club de golf et station chemin de fer. Eau saine et abondante. S'ad. à Notaire Desrochers, St-Hilaire.

SERVANTE DEMANDEE

Jeune fille ayant connaissance de l'ouvrage général de maison. Inutile de se présenter si on n'a pas les connaissances requises.

S'ad. à 294, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE.— Bicycle en parfait ordre, à bon marché.

S'adresser à Magasin *Atlantic & Pacific*, 217, rue Cascades

Province de Québec
District de St-Hyacinthe

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné que VENDREDI le sept juin prochain, à huit heures du soir, au dernier domicile de feu François Bergeron, au numéro 38½ de la rue St-Michel, en la cité de St-Hyacinthe, il sera procédé à la suite d'inventaire à la vente publique de tous les effets de ménage, meubles meublants, etc., dépendant de la communauté de biens qui a existé entre le dit feu François Bergeron et Dame Marie Boulay, et de la succession du premier nommé et appartenant pour partie à Marie Paule Leboeuf mineure née du mariage de Donat Leboeuf cultivateur de St-Denis et de son épouse décédée, Dame Héléna Bergeron.

Cette vente sera faite pour argent comptant.

St-Hyacinthe, 23 mai 1935.
Horace St-Germain notaire

A VENDRE.— Bel outillage de confiserie générale. Occasion d'affaires. Loyer bas. Aussi camion Ford V-8 livraison spéciale 1934. Pour la confiserie de S.-Hyacinthe Ltée. Eugène Tousignant avocat, Tél. 635W. 2f

NE MANQUEZ PAS L'OCCASION ATTENDUE CHEZ: JETTE AUTOMOBILE

Leur GRANDE VENTE D'AUTOS USAGES se continue avec succès. De nouveaux modèles sont maintenant en vente à des prix que vous ne pouvez vous procurer nulle part ailleurs:

Voici quelques exemples:

CHEVROLET coach 1930, pneus en très bonne condition et moteur remis à neuf, une aubaine au prix de
$200.00

CHEVROLET sedan 1930, pneus absolument neufs, bourrures très propres une très belle valeur au prix de
$250.00

CHEVROLET coupé 1931, siège d'urgence, peinture nouvelle et en très bonne condition. Le char que vous voulez vous procurer pour son économie
$325.00

DODGE sedan 1927, en très bonne condition, cinq pneus neufs, carrosserie très propre et solide LICENCE 1935. Le char que les jeunes gens veulent se procurer au prix de
$100.00

PLYMOUTH sedan 1934, en excellente condition avec LICENCE 1935 très économique. Une vraie bonne valeur au prix de
$715.00

AVANT D'ACHETER VOTRE PROCHAINE AUTOMOBILE, consultez nos prix, nos conditions sont très faciles et les paiements sont à votre discrétion.

JETTE AUTOMOBILE LTEE.
Rue S.-François et Ste-Anne
Téléphone 546
SALLE DE MONTRE 3e étage

SPECIAL

PROCUREZ-VOUS NOS CAMIONS CHEVROLET USAGES avant le commencement du charroyage.
ANNEE 1929-1930-1931
Ils demeurent toujours les meilleures valeurs sur le marché.
Ainsi que GMC, Dodge et International

SPECIAL

20 Gallons de gasoline "SUPERTEST" avec chaque achat de char usagé

CANADA
Province de Québec
District de St-Hyacinthe
Cour Supérieure No 2752

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes donné que LUNDI le DIX JUIN prochain, 1935, à dix heures du matin, au dernier domicile de feu François Bergeron en son vivant gardien, de la cité de St-Hyacinthe, au No 38½ de la rue St-Michel, dite Cité, ront vendus à l'enchère comme ne formant qu'une seule exploitation, les immeubles suivants:

1.— Un emplacement situé sur la rue St-Michel en la cité de St-Hyacinthe, de cinquante pieds de largeur sur quatre-vingt pieds de profondeur, plus ou moins, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de St-Hyacinthe sous le numéro cent soixante seize (176) avec les bâtisses dessus construites.

2.—Un lopin de terre ou lisière de terrain de sept pieds et neuf pouces de largeur sur la profondeur du lot 175, tenant devant à la rue St-Michel, en profondeur les terrains ayant front sur la rue St-Pascal, du côté sud est le lot 176 ci-dessus décrit et de l'autre côté au résidu du lot 175 appartenant à Dame Georgianna Langelier et vir; lequel terrain est connu et désigné au cadastre officiel de la cité de St-Hyacinthe comme une partie du lot cent soixante-quinze (175) avec la partie des bâtisses érigées sur ce terrain.

Les dits immeubles font partie de la communauté de biens ayant existé entre feu François Bergeron et son épouse survivante Dame Marie Boulay et appartiennent pour une partie à Marie Paule Leboeuf, fille mineure de Donat Leboeuf cultivateur de St-Denis et de feu Dame Héléna Bergeron.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de l'Honorable Joseph Archambault, J.C.S. en date du seize mai courant 1935.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

St-Hyacinthe, 23 mai 1935.
Horace St-Germain, notaire
93 rue Mondor

Dr R. RAJOTTE
Médecin-vétérinaire
71, rue Sainte-Anne Tél. 39
Résidence Hôtel Canada
Saint-Hyacinthe

Tél. 775 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Nu-Way
248 Cascades St-Hyacinthe

LA VIE AGRICOLE

Notre U. C. C. diocésaine

En ce moment l'Exécutif de l'Union Diocésaine organise une retraite fermée au monastère des Dominicains à Saint-Hyacinthe.

Les membres de l'Union et les cultivateurs en général y seront les bienvenus. Cette retraite s'ouvrira samedi soir le 15 juin pour se terminer mardi le 18.

La retraite fermée est une nécessité au temps où nous vivons.

Si nous n'avons pas d'hommes ayant un haut idéal, enflammés de zèle pour le bien, il est inutile de vouloir édifier des oeuvres sociales ou d'attendre beaucoup de fruits de l'union professionnelle. La retraite fermée forme cette sorte d'hommes nécessaires aujourd'hui.

La retraite fermée en nous faisant apprécier à leur juste valeur les choses qui passent nous fortifie contre l'agitation et le surmenage de la vie moderne; elle procure la paix et la joie à l'âme, c'est un acte de foi qui édifie le prochain, un bon exemple qui l'entraine au bien.

Ceux qui ont suivi la première retraite organisée par l'U. C. C. diocésaine en janvier dernier en ont gardé les souvenirs les plus impressionnants. Ils ont demandé qu'on organise d'autres retraites, qu'on s'efforce de créer parmi ceux qui s'occupent activement de l'U. C. C. ou d'autres oeuvres sociales l'habitude de la retraite fermée annuelle.

L'organisateur de la retraite, M. Alexis Beauregard, Ste-Hélène, Bagot, reçoit les noms des futurs retraitants.

Jean Baptiste

LES JEUNES CANARDS

L'élevage des jeunes canards appelés "canards verts" par les éleveurs anglais, est une industrie de la ferme qui rapporte de beaux bénéfices pour la petite mise de fonds qu'elle exige. A la ferme expérimentale centrale, Ottawa, nous avons constaté, au cours de nos recherches expérimentales, que les jeunes canards de la race Pékin pèsent en moyenne six livres chacun au bout de dix semaines et qu'ils ont consommé pendant ce temps en moyenne trois livres et demie de nourriture pour faire une livre de viande. Les jeunes canards se vendent aisément au moins 20 cents la livre et ils rapportent un bon profit à l'éleveur. Les canetons de la race Pékin ont fait une augmentation de poids d'au moins une demi-livre supérieure à celle des sujets des autres races dans le même temps.

La race Pékin est évidemment la meilleure de toutes pour ceux qui veulent avoir des canetons précoces. Les sujets de cette race ont bon appétit, ils grossissent rapidement et se trouvent bien des modes spéciaux d'alimentation.

Les repas fréquents stimulent la croissance. Les jeunes canards doivent être nourris six fois par jour jusqu'à l'âge de 18 à 20 jours environ, puis cinq fois par jour pendant le reste de la période de croissance et d'engraissement jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être mis sur le marché.

A la ferme expérimentale d'Ottawa nous donnons à nos canards des rations composées de parties égales de son, de petit son et de farine de blé d'Inde, auxquelles nous ajoutons environ dix pour cent de viande de boeuf. On recommande également de mettre un peu de charbon de bois (environ un pour cent). On humecte cette pâtée avec de l'eau, mais il ne faut pas qu'elle soit collante ou baveuse. Mettez tout juste assez d'eau pour que la pâtée se tienne ensemble. Eparpillez un peu de gros sable sur la pâtée avant de la distribuer. Le sable tient lieu de gravier et facilite le procédé de digestion. Ne donnez à chaque repas que la quantité de pâtée que les canards peuvent manger sans en laisser.

La verdure, que l'on peut commencer à donner après le quatrième ou le cinquième jour aide à réduire le coût de la nourriture et à maintenir les canetons en bonne santé pendant la période de forçage. Du trèfle ou de la luzerne hachés fins font une excellente verdure. Ne mélangez à la pâtée pour commencer qu'une petite quantité de cette verdure finement hachée et augmentez graduellement la quantité jusqu'à en donner environ vingt pour cent de la pâtée une semaine plus tard.

Lorsque les canards ont atteint l'âge de six semaines environ, on supprime graduellement la verdure, et au commencement de la septième semaine on change la pâtée pour la rendre plus engraissante. La pâtée d'engraissement employée à Ottawa se compose de 50 livres de farine de blé d'inde, 35 livres de petit son et 15 livres de viande de boeuf, saupoudrée de gros sable.

Lorsque les canards ont dix semaines ils devraient être en excellent état de chair; ils ont alors développé leur première couche de plumes du corps. C'est le moment de les vendre. Les canards gardés plus longtemps changent de plumes, ils ne grossissent plus aussi vite, leur entretien coûte plus cher et ils rapportent par conséquent moins de profit.

———:-o-:———

L'emploi du lait avec la viande et le poisson

Ce n'est pas sans bonne raison que l'on se sert si souvent du lait dans la cuisson des viandes et du poisson. Il est très vrai que ces trois aliments, le lait, la viande et le poisson, sont de la même catégorie et qu'ils renferment les mêmes protéines et l'on pourrait croire qu'il n'est pas sage d'employer plus d'un aliment du même genre à la fois mais il est une règle infaillible cependant: quels que soient les autres aliments dont se composent les repas quotidiens, on devrait toujours consommer du lait, au moins une chopine par personne et par jour. En combinant le lait avec la viande ou le poisson, on fournit une partie de cette portion quotidienne de lait et l'on rend en même temps le repas plus nourrissant. Un autre point en faveur de cette combinaison de viande-lait ou de poisson-lait, c'est que la viande et le poisson cuits dans du lait sont beaucoup plus digestibles. Les recettes suivantes ont été essayées et approuvées par le Service d'utilisation du lait, de la division de l'industrie laitière, du ministère fédéral de l'Agriculture.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR LE JARDINAGE

Le ministère fédéral de l'Agriculture a accumulé au cours d'expériences pratiques, répétées pendant plus d'un demi-siècle, toute une richesse de renseignements sur toutes les phases du jardinage et qu'il sera heureux de mettre à la disposition de tous les Canadiens qui désirent en profiter. La culture des arbustes, des arbres, des fleurs et des légumes, les moyens de les protéger contre les maladies et les insectes, la préparation du sol et les mille et une choses qui se rapportent à cette culture, sont traitées en langue très simple. Des centaines de bulletins, feuillets, et circulaires sont distribués tous les ans gratuitement aux personnes qui écrivent pour les demander au Bureau de la publicité et de l'extension du ministère à Ottawa.

Il y a des circulaires ou des bulletins sur les travaux de printemps et d'automne dans la roseraie, sur la culture des fleurs dans les jardins des Prairies, la culture des pivoines, des glaieuls, des dahlias, des fougères, des oeillets, du canna ou balisier la culture du caragan pour les haies et les ceintures d'abri sur les bords des champs, la plantation des arbres d'ornement, la préparation des couches chaudes et des couches froides, la culture des vignes pour la famille, la culture des champignons, des tomates, des asperges, des concombres, des pommes de terre, en somme de tous les légumes, le plan d'une ceinture protectrice d'arbres; ce n'est là qu'un petit nombre des sujets traités dans ces bulletins.

La culture du pommier au Canada, les haies et leurs emplois, le jardin potager du cultivateur des Prairies, la culture des légumes dans la région du littoral de la Colombie-Britannique, les insectes nuisibles et les moyens de les combattre, la mouche du chou, la galle du collet dans les arbres fruitiers et les petits arbres, le perce-oreille, la mouche de l'oignon, le thrips du glaieul, les maladise du framboisier, de la pomme de terre et de la tomate, le coupe-bouton du fraisier, et beaucoup d'autres sujets qui se rapportent à la culture du jardin et aux moyens de combattre les insectes et les maladies qui attaquent les plantse, sont traités tout au long dans ces publications que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au bureau de la publicité et de l'extension fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

NOTRE SOCIETE DIOCESAINE DE COLONISATION

Les propagandistes de notre société ont déjà visité dix-neuf paroisses du diocèse. Les cultivateurs, à ce qu'on nous rapporte, sont intéressés d'apprendre les possibilités d'établissement au canton Montreuil.

Les amis de la terre, qui n'ont pas le capital suffisant pour acheter une ferme dans notre région, reprennent espoir en songeant que de bons lots leur sont offerts là-bas. Leur courage et leur amour du travail suppléront à l'insuffisance de leurs ressources.

Après quelques années d'un travail constant, lorsque leur ferme sera défrichée, ils seront les vrais propriétaires d'un beau domaine qui leur appartiendra. Dites-moi: combien y a-t-il de jeunes, ne pouvant compter sur l'aide de leurs parents, qui vont passer leur vie à travailler pour le compte des autres? Ne vaut-il pas mieux être roi de sa ferme là-bas que serviteur au milieu des siens?

———:-o-:———

LA PLANTATION DE FRAISIERS

Le fraisier s'accommode de bien des sols différents. Les variétés hâtives préfèrent généralement les sols riches, tandis que les variétés tardives produisent mieux sur les sols lourds et leurs fruits se conservent mieux et supportent mieux l'expédition. Une précaution très importante est d'établir la plantation sur un sol bien égoutté, de préférence sur une pente douce, exposée au sud. N'employez que les plants bien développés, sans maladie. La plantation doit se faire au printemps, dès que le sol s'est déchauffé et tandis qu'il y a encore assez d'eau dans la terre pour encourager une végétation rapide.

Le rendement d'une fraisière dépend de bien des facteurs et notamment du choix des variétés, de la nature du sol, de l'exposition, du bon choix des engrais, de la fréquence des arrosages pendant les périodes de sécheresse et des moyens de protection employés contre les insectes et les autres fléaux.

Certaines variétés peuvent donner un rendement plus considérable que d'autres, mais les planteurs feront bien de s'en tenir au type de fraises que le marché demande. Ne faites jamais une grande plantation de fraisiers sans tenir compte de la nature du sol et des préférences du marché. N'oubliez pas que les mêmes variétés peuvent se comporter de façon différente dans différentes localités.

Pour le choix des variétés, hâtives ou tardives, on doit se renseigner surtout sur la nature du sol et sur la demande du marché. Si l'on peut obtenir une prime sur les espèces plus hâtives et que la nature du sol et l'exposition favorisent la pousse de ces variétés, alors que l'on plante une plus grande étendue en espèces hâtives.

Evitez les sols pauvres ou infestés de mauvaises herbes. Prenez de préférence un gazon de trèfle que vous enfouirez à la charrue et cultivez une récolte sarclée, avant de planter les fraisiers.

Les expériences qui ont été conduites à la station expérimentale fédérale de Cap Rouge ont démontré qu'une application de nitrate de soude, faite environ un mois après que les plants sont mis en terre, exerce un bon effet.

———:-o-:———

Egg-nog au Cacao

1 blanc d'oeuf, 1 cuillerée à thé de sucre, 1 cuillerée à thé de cacao à déjeuner; une pincée de sel, ¾ tasse de lait froid.

Battez le blanc d'oeuf en neige ferme et ajoutez graduellement, tout en continuant de battre, le sucre, le cacao et le sel.

Ajoutez du lait froid à la moitié du mélange, tout en battant constamment. Renversez dans un verre et mettez le reste du mélange d'oeuf par-dessus.

———:-o-:———

Les voix du Cercle Ste-Jeanne d'Arc

(suite de la 5e page)

dans de jeunes imaginations. D'ailleurs croire qu'une certaine audace de toilette attire et séduit est l'erreur de la femme moderne car ce que l'homme remarque ou admire chez une femme qui passe, il ne le tolérera pas chez sa femme à lui.

3. A l'atelier, au bureau.— Tout être qui vit en société doit veiller à la santé de son semblable. Le bon exemple au point de vue moral n'est-il pas d'importance primordiale.— La prudente *Vierge Lorraine* a su idéaliser le type de la jeune fille chrétienne, car elle sut toujours dans sa mise, allier la noblesse à la simplicité.

4. A la maison.— Pour l'éducation des enfants, les femmes sont institutrices-nées, car tandis qu'elles ont entre leurs mains les futurs souverains de la terre, l'exemple qu'elles peuvent leur donner, le charme qu'elles peuvent répandre, auront une répercussion sur la destinée des autres âges. Il faut dès lors, de très bonne heure, polir, affiner, édifier l'âme si impressionnable de l'enfant et surtout de la fillette. Une petite fille est une femme plus petite... Elle ne se transformera pas, elle grandira, voilà tout. C'est une erreur de croire qu'elle est indifférente à la toilette. Coquette instinctivement elle sait fort bien qu'elle est la mode pour son âge. La mère prudente doit développer des habitudes de bon goût d'élégance sobre, de sens du convenable, de délicate réserve chrétienne. L'exemple qu'on lui donne fait beaucoup la façon de l'habiller sera tout. En un mot, réintégrer au foyer les vertus ancestrales de modestie et de sens chrétien.

5. Dans les salons.— La jeune fille peut être vertueuse et élégante en même temps. Oui élégante parce que selon le mot d'un ancien poète chrétien "La vertu paraît plus belle lorsqu'elle s'ajoute à la beauté". C'est qu'elle y perd moins ce tact subtil de la mesure, de la bienséance, du convenable qui vient de l'âme et qui assure partout la correction et le charme.

Enfin la condition essentielle de la véritable élégance est la simplicité, soeur jumelle de la distinction. Restez vous-même. Restez femme c'est-à-dire l'être gracieux qui apporte un rayon de joie, l'être aimable auprès duquel on se sent le coeur dilaté, l'être idéal, enfin qu'on admire et qu'on aime.

Liliane Rousseau

* * *

La prochaine réunion du cercle aura lieu le 2 juin.

Départs avancés des trains suivants du dimanche matin

POUR MONTREAL

EN VIGUEUR

DIMANCHE, le 26 MAI 1935

Heure solaire

	No 29	No 111
Dép. ST-HYACINTHE	7.32 A.M.	8.35 A.M.
Arr. MONTREAL	8.40 A.M.	9.40 A.M.

Le dimanche seulement

Renseignements supplémentaires auprès des agents du

CANADIEN NATIONAL



Les plaisirs du bon vieux temps

Heureux jours dans le vieux Québec . . . danse aux airs entraînants du violoneux . . . reprise en chœur de quelque bonne vieille chanson. Chaque fois que des amis se rassemblaient, dans le bon vieux temps, vous les voyiez fumer le fin tabac naturel qu'ils aimaient tant—le même tabac qui se cultive dans le Québec et que vous obtenez dans l'Alouette—le produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes 10¢



LE TABAC À PIPE

ALOUETTE

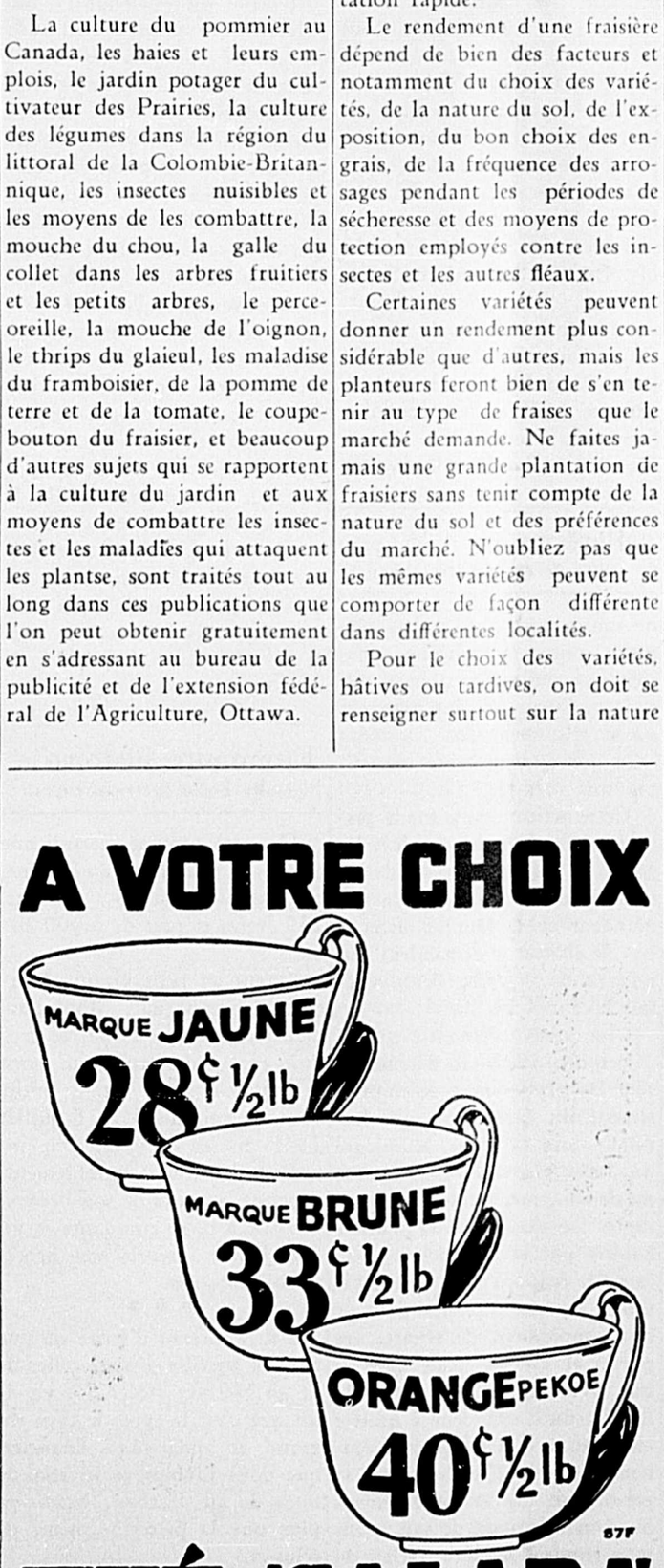
est le choix des connaisseurs.

Le C^ie B. Houde Limitée—Québec

Arrête le Mal de Tête

Des milliers de gens, qui ont déjà souffert du mal de tête, en sont maintenant exempts. Ils prennent une TABLETTE ZUTOO, aussi inoffensive que la soude, et sont soulagés en 20 minutes. En vente partout, 25c.

Zutoo





NOTES LOCALES

TROIS EMPLOYES DECORES

Trois employés de l'hôtel des postes de Saint-Hyacinthe ont reçu lundi, pour long service, la médaille du Jubilé du Roi et de la Reine d'Angleterre. Ce sont MM. Jules-L. Boucher, maître de poste; Henri Provost, assistant; Rodolphe Robert, premier commis. Chacun d'eux a à son actif plus de trente ans de service.

———:-o-:———

LETTRES-CHAINES

Les lettres-chaînes, si populaires dans toute la province et le pays, ont pris à Saint-Hyacinthe une tournure nouvelle. Cinq *citoyens de notre* ville, dont nous taierons pour l'instant les noms, ont reçu depuis hier des lettres se rapportant, non pas à leur personne, mais aux chiens ou chats dont ils sont propriétaires. Chacune des lettres contenait les noms des chiens et chats concernés, et se lisait comme suit:

"Cette chaîne de lettres a été conçue dans l'espoir d'apporter l'embonpoint à votre chien ou à votre chat. Faites cinq copies de cette lettre d'ici trois jours, enlevez le nom qui se trouve en tête de la liste ci-dessus, et expédiez vos cinq copies à cinq chats ou chiens de votre connaissance.

Envoyez à l'animal dont le nom paraît en tête de cette liste un os de poulet enveloppé de cellophane. En retour, quand le nom de votre chien ou de votre chat se trouvera en tête de la liste, vous recevrez chez vous, si cette chaîne de lettres n'est pas brisée, un total de 15.625 os de poulet.

Est-ce qu'un pareil amas d'os et de viande ne vaut pas un timbre de trois sous? Ayez la foi que vos amis ont eue, et votre chien ou chat engraissera au point de crever."

L'histoire ne dit pas si les os ont été envoyés.

———:-o-:———

TROUPE ANTI-COMMUNISTE

Les citoyens de Saint-Hyacinthe seront certainement intéressés à la soirée anti-communiste qui se donnera samedi soir, 15 juin, dans la salle de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, autrefois le Casino des Zouaves.

Cette soirée sera présidée par le R.P. Archange Godbout, O.F.M., et une troupe d'amateurs de Montréal y jouera une pièce en 4 actes.

Nous donnerons la semaine prochaine les détails du programme.

———:-o-:———

FEU MLLE DE LERY

Mlle Corine Chaussegros de Léry, membre de l'une des familles les plus distinguées de Québec, est décédée dans cette drenière ville, jeudi dernier, à l'âge avancé de 85 ans. La défunte était la fille de feu l'hon. A.-R. Chaussegros de Léry, ancien député à l'Assemblée législative et ancien sénateur. Elle était la tante paternelle de Mme Charles Chapais, (née de Léry), de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

EXPOSITION MENAGERE

A la salle du Patronage des jeunes filles, (ancien casino des Zouaves). A cette occasion, les membres du Patronage auront l'honneur de recevoir la visite de la directrice des Ecoles Ménagères Provinciales, et de l'entendre parler à la séance du soir.

Un joli programme a été préparé comme par les années passées, à l'occasion de la distribution des prix. La séance aura lieu à 8 hres, sous la présidence de M. le chanoine F.-A. Laroche.

Les Religieuses recevront avec reconnaissance des prix pour celles de leurs élèves qui ont suivi avec assiduité les cours du Patronage, et qui exposeront le fruit de leur travail dimanche après-midi.

ORDINATIONS

Des ordinations auront lieu à Saint-Hyacinthe, dans la chapelle du Séminaire, le 15 juin prochain, à 8 heures 30. Elles seront faites par S.E. Mgr J.-A. Dsemarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe. Les ordinands du diocèse sont MM. les abbés Lionel Boulay, Jean-Charles Leclaire, Henri Laplume, Armand Laliberté, Aimé Mathieu et Maurice Tougas.

———:-o-:———

MME BACHAND BLESSEE

Mme Domina Bachand, de La Providence, a été victime d'un grave accident d'automobile, près de Rockland, N.Y., samedi dernier. La voiture où elle se trouvait, à la suite d'une fause manoeuvre du chauffeur, déboula dans un ravin. Mme Bachand fut relevée sans connaissance. Transportée plus tard à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, elle y est depuis. Son état est alarmant.

———:-o-:———

CHACUN $10. D'AMENDE

Quatre jeunes gens de Sainte-Rosalie et Saint-Simon, (Bagot), ont comparu devant le magistrat de district Emile Marin, accusés d'avoir pris ou tenté de prendre du poisson avec des filets, dans la rivière Yamaska. Ce sont Lucien Langelier, Alvas Caouette et Eugène Racine, de Sainte-Rosalie; Clément Racine, de Saint-Simon. Ils ont avoué leur culpabilité et ont été condamnés chacun à $10. d'amende et aux frais. La plainte contre eux avait été logée par M. Ephrem Scott, garde-pêche.

———:-o-:———

FEU LE R.F. MARTEL

Un service funèbre a été chanté lundi matin, en l'église de Notre-Dame-du-Rosaire de cette ville, pour le repos de l'âme du R. Frère Simon Martel, O.P., décédé à Fall-River, Mass. Le Frère Martel avait été assigné successivement à Notre-Dame-de-Grâce, Ottawa et Lewiston, Me. Il était né à Saint-Pie de Bagot, le 17 novembre 1874, et il avait fait profession à Saint-Hyacinthe en 1898, le 7 décembre.

Enfants de choeur ...

(suite de la première page)

voyageurs arrivèrent à Malone dans la soirée du même jour, à 11 heures.

Tout le voyage se fit en autobus. Le conseil de l'Association des Enfants de Choeur de Malone se compose comme suit: président, Théodore Desnoyers; vice-président, Wayne Hurteau; président des membres juniors, Richard Boyer; secrétaire-correspondant, Raymond Noreault; secrétaire, Francis Ste-Marie; trésorier, Georges Lefebvre; directeurs, Eugène Desnoyers, Edward Boyer, Norman Dumas, Alexander Towle, Eugène Desnoyers, Marshall Desnoyers et Herbert Sauvé.

Les jeunes gens qui firent avec M. l'abbé Laporte le voyage de Saint-Hyacinthe sont MM. Francis Messier, Théodore Desnoyers, Eugène Desnoyers, Archibald Desnoyers, Marshall Desnoyers, Emery Messier, Francis Ste-Marie, Maurice Ste-Marie, Herbert Sauvé, Emile Brunet, Gérald Marleau, Vernon Marleau, Stanley Gratton, Marcel LaRocque, William Bottineau, Vernon Moses, Donald Paye, George Lefebvre, Richard Boyer, Wayne Hurteau Paul Putnam, Horald Leboeuf Raymond Moreault, Edward Tavernier, Alexander Towle, Albert Gagné, Gérald Raymond Clare Bishop, Floyd Dumas, George Fayette, Robert Otis, Robert Carroll, Jack Durocher, Noël Basilière, Junior Gullivan Leonard Dumas, Carl Rupprecht, Edward Boyer, Norman Dumas, Richard Robideau, Robert Henry, Gérald Gervais.

CHEZ LES SCOUTS

Lord Baden-Powell, initiateur du mouvement scout dans le monde, actuellement au Canada, rendra visite aux scouts catholiques des districts de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Joliette, Saint-Jean-de-Québec, vendredi après-midi à 2 hres 15.

Toutes les troupes sont invitées à cette réception. Le ralliement se fera dans la cour de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal. Mgr J.-C. Chaumont portera la parole; lord Baden-Powell passera les troupes en revue et répondra à l'adresse.

———:-o-:———

SOCIETE S.-JEAN-BAPTISTE

Les préparatifs de la célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste remportent des succès constants.

Chars allégoriques.— Le comité du défilé historique nous apprend que plusieurs chars sont assurés pour le 24 juin. A date les donateurs sont le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, la Cie J.A. et M. Côté, la Gotham Silk Hosiery Ltd., par J.J. Egan les hôteliers et les marchands de notre ville. Tout laisse prévoir que les chars allégoriques seront tous placés pour mardi prochain Nos félicitations aux membres de ce comité et nos remerciements aux généreux donateurs.

Commissaire-ordonnateur. — M. J.-Albert Bois a été nommé commissaire-ordonnateur des parades officielles de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Hyacinthe.

Quête à domicile.— Nous rappelons que la quête à domicile se poursuivra dimanche le 3 juin. La Garde d'Honneur se partagera les villages St-Joseph et La Providence; les Zouaves, les Hussards et quelques élèves de l'Académie Girouard, la ville. Nous ne doutons pas que cette organisation remportera un succès qui sera à l'honneur de notre population et qui permettra de réaliser un programme à la fois attrayant et pratique pour le public tant visiteur que maskoutain.

Rubans-souvenir et programme-souvenir.— M. Adélard Cormier a été chargé de l'organisation de la vente des rubans-souvenir et des exemplaires du programme-souvenir. La direction du programme-souvenir a été confiée à M. Harry Bernard, rédacteur-gérant du *Courrier* et membre du Comité de Publicité.

Le pain béni.— M. Camille-J. Hubert, président du Comité du Pain béni, nous dit que les boulangers de Saint-Hyacinthe ont assuré le coût du Pain béni dont la fabrication est confiée à M. Didace Rodier, pâtissier de cette ville. 3000 pains seront à la disposition du comité de la messe pour être distribués lors de la célébration de l'office divin le 24 juin prochain au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Nos félicitations à ce comité et nos remerciements les plus fraternels à nos boulangers.

Au Monument National.— R.P. J. Plamondon, MM. Victor Sylvestre, Benoît L'Homme, Lionel Leblanc, J.-Arthur Girard, J.-E. Paquin, Edmond Leblanc et J.-Hector Cadotte ont été désignés pour représenter notre société diocésaine et nationale dimanche, le 26 du présent mois, lors de la réunion des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis au Monument National, sous les auspices de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal. Plusieurs questions importantes seront discutées à cette occasion.

Prochaine réunion.— Assemblée spéciale pour les comités d'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, mardi, le 28, à 8 hres p.m., à la Maison des Oeuvres.

Le secrétaire

L'Association des ...

(suite de la 1ère page)

Retour par les rues: Girouard, Saint-Hyacinthe, Saint-Antoine. Arrêt à l'Académie Prince pour l'érection d'un drapeau aux couleurs papales; allocution par Me T.-A. Fontaine, C.R., député. Reprise du défilé par les rues Concorde, Girouard jusqu'au Patronage St-Vincent de Paul.

12.00 hres.— Banquet offert dans les salles du Patronage, sous la présidence de Son Exc. Mgr F.-Z. Decelles.

1 hre 15.— Visite au tombeau de saint Prosper, patron de la Compagnie de Saint-Hyacinthe, au Séminaire de cette ville.

2 hres.— Retour au Patronage. Décoration de deux "Long Service".

2 hres 30.— Exercices par les Zouaves de Saint-Hyacinthe

3 hres.— Exercices par les Compagnies étrangères.

4 hres.— Attractions par les Cadets du Patronage.

4 hres 30.— Retour au Casino par les rues Girouard, S.-Casimir, Cascades.

6 hres.— Souper en famille.

Pour clôturer ces fêtes, grande soirée artistique dans la salle du Patronage, sous la présidence de Son Exc. Mgr Decelles. Nous verrons au programme des artistes de chez nous. Il y aura comédie, chant, déclamations et musique. L'entrée est gratuite et les jeunes gens et jeunes filles sont spécialement invités.

La canalisation ...

(suite de la première page)

Chambly. L'ambition commune est d'obtenir le prolongement des travaux de Chambly au lac Chambly. Jusqu'ici, le Richelieu est navigable de Sorel à Chambly. Il suffirait donc de peu de chose pour parfaire le canal et donner ainsi à la région un renouveau d'activité commerciale. Les maires et échevins de diverses municipalités ont émis leur opinion à cet égard et des mesures seront prises pour donner corps aux résolutions individuelles. La réunion groupait des représentants des centres suivants, notamment: Lacolle, Ile-aux-Noix, St-Blaise, paroisse Saint-Jean, Saint-Luc, Chambly, Beloeil, Saint-Marc, Saint-Antoine, Saint-Denis, Saint-Joseph de Sorel, Sorel, Saint-Ours, Saint-Charles, Saint-Hilaire, Saint-Mathias, Richelieu, paroisse d'Iberville, Iberville, Sabrevois, Henryville, Saint-Sébastien, Clarenceville, Noyan

Personne n'a le ...

(suite de la première page)

ne sont accordés qu'à titre punitifs contre la violation consciente et malicieuse d'un droit, et le violateur est ainsi puni, et un avertissement est donné à ceux qui seraient tentés de suivre son exemple."

Cette action repose sur le geste du défendeur qui a enlevé les portes et les chassis d'un de ses immeubles où habitait le demandeur et sa famille, dans le but de chasser le demandeur qui refusait de vider les lieux. C'était le 3 octobre 1933.

"La preuve démontre que le 3 octobre 1933, le défendeur, sans la permission ni le consentement du demandeur qui habitait alors sa ferme, et malgré une vive résistance de l'épouse du demandeur, a enlevé les portes et les chassis de la maison habitée par le demandeur et sa famille, rendant celle-ci inhabitable, et cela non pas dans le but simplement de réparer ces portes et chassis, mais dans le but, évidemment, de forcer la famille du demandeur à quitter la maison. Il a été prouvé également que le défendeur, sans la permission ni le consentement du demandeur ou de son épouse, a conduit les huit vaches du demandeur à l'enclos public. Il n'y a aucun doute que le but du défendeur était de se faire justice à lui-même et de forcer la famille du demandeur à sortir de sa maison. Il a même dit à la femme du demandeur: "Quand il n'y aura ni chassis, ni portes, vous partirez bien". Le défendeur était le propriétaire de la ferme que le demandeur n'occupait que par tolérance."

"Considérant qu'on ne peut se faire justice à soi-même; que c'est un principe fondamental, en droit, que celui qui prétend à une chose ou à un droit ne peut, en cas de refus, s'en emparer par voie de fait, mais qu'il doit avoir recours au tribunal compétent; que le trouble matériel apporté à la jouissance de l'occupation d'un occupant par le propriétaire, et ses violations de domicile, faites avec l'intention de le chasser de la maison, constituent un quasi-délit qui l'oblige à réparer tous les dommages qu'il a causés à l'occupant, même dans le cas où il serait de bonne foi: Morgan contre Prévost, 20 R. L. n.s. 179 confirmé en Appel, 25 B.R., 425; Voir aussi les considérants dans ce jugement et les autorités françaises citées à la page 185 du jugement de la Cour Supérieure."

Les obligations ...

(suite de la 1ère page)

sant tous les travaux nécessaires, lorsque le bail a été annulé par jugement par défaut, le condamnant aux frais et à une certaine somme de dommages pour tenir lieu de loyer. Lorsque le présent demandeur a reçu la signification de ce jugement, il a été obligé de quitter les lieux et d'abandonner forcément ses récoltes que le propriétaire a converties à son usage personnel.

C'est la moitié de la valeur de cette récolte, déduction faite de la balance de frais dûs sur le premier jugement que le demandeur réclame actuellement.

L'honorable juge Archambault lui accorde jugement suivant ses conclusions malgré la prétention du défendeur qui plaidait que, vu que le bail avait été annulé par jugement de la Cour, le demandeur ne pouvait s'en prévaloir et baser sur lui son action. Ce moyen avait été invoqué par incription en droit qui a été rejeté par le jugement.

La prétention du défendeur que le demandeur aurait dû faire valoir ses droits par demande reconventionnelle sur la première action en annulation du bail est également rejetée par le jugement qui dit: "L'article 217 c.p.c. n'oblige pas un défendeur à faire valoir sa réclamation contre le défendeur par demande reconventionnelle. Il peut le faire par demande directe. Cet article dit qu'il peut faire valoir sa réclamation par demande reventionnelle, mais qu'il n'est pas obligé de le faire parce qu'on ne dit pas qu'il doit le faire."

Etonnante histoire ...

(suite de la première page)

De cette province canadienne est né la province américaine, qui compte déjà 15 maisons, 239 frères et près de 5,000 élèves.

Quant au petit vicaire, Marcellin Champagnat, dont l'ardente et généreuse initiative produit encore des fruits qui vont se multipliant, il était mort dans la nuit du 5 au 6 juillet 1840, moins de vingt-cinq ans après le jour où, si humblement, il posait les bases de son oeuvre. Il avait à peine cinquante et un ans. Rome instruit son procès de béatification.

* * *

Est-il excessif d'écrire qu'une réussite pareille dépasse celles de de sir Herbert Holt? (Il va de soi que c'est le type, le type du grand et audacieux financier, que nous invoquons ici sous le nom de sir Herbert, beaucoup plus que la personne même de celui-ci.)

La modestie du point de départ, la rapidité du développement, la splendeur des résultats, la puissance de vie que l'on sent encore dans l'oeuvre touchent au merveilleux.

Mais cette magnifique et glorieuse aventure des Frères Maristes n'est pas unique en son genre. Il n'y a qu'à regarder autour de soi pour en admirer d'autres, tout aussi fécondes, tout aussi bienfaisantes, et dont l'histoire touche pareillement au prodige. Le dix-neuvième siècle, le commencement du vingtième ont vu dans ce domaine quelques-unes des choses les plus extraordinaires de l'histoire.

Morale: il existe dans le monde, et au-dessus du monde, des forces spirituelles dont la puissance et la fécondité tiennent de l'infini. Comment expliquer autrement de pareilles réussites, contre lesquelles travaillaient toutes les faiblesses et toutes les passions humaines?

Ces forces, nous les perdons de vue souvent, pris que nous sommes par tant d'autres choses. Une fête comme celle de demain nous les rappelle, — en même temps qu'elle nous apporte la précieuse occasion de dire à des bienfaiteurs publics notre vive, notre profonde gratitude.

Omer HEROUX

———:-o-:———

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Mai, 19.— Marie-Lucille-Louise, fille de Philippe Adam et de Lucille Arcouette. Par. et mar. Louis Adam et Eva Adam

Mai, 22.— Marie-Rita-Jeannette, fille de Philippe Bienvenue et de Cordélie Bachand. Par. et mar. Roger Bienvenue et Armande Flibotte.

Sépultures:

Mai, 14.— Maria Archambault, 27 ans, fille d'Hormisdas Archambault et d'Albina Lassonde.

Mai, 16.— Albertine Larivière, 38 ans, fille de Pierre Larivière et de Marie-Louise Langlois.

Mariage:

Mai, 20.— Entre Arsène Robidoux et Antoinette Guertin.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Mai, 14.— Josseph-Irénée-Pierre, fils de Lucien Chagnon et de Christiane Girard. Par. et mar. Eucher Chagnon et Anna Choquette.

Mai, 21.— Joseph-Jean-Claude, fils d'Omer Fontaine et de Marie Péloquin. Par. et mar. Adonias Fontaine et Eveline Letarte.

Mai, 21.— Joseph-Jean-Louis, fils d'Omer Fontaine et de Marie Péloquin. Par. et mar. Hilaire Péloquin et Lucia Guilbault.

Sépultures:

Mai, 14.— Victoria Petit, 61 ans 7 mois, épouse d'Arthur

Mai, 17.— Hermina Parent Cabana.
75 ans, épouse de Joseph St-Jean.

Mai, 18.— Frère Simon Martel, de l'Ordre des Dominicains, décédé à Fall-River, à l'âge de 60 ans.

Mariage:

Mai, 20.— Joseph-Elie-Ronaldo Blanchette et Marie-Blanche Germaine Courteau.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Mai, 18.— Marie-Simone-Monique, fille de Vincent Cadotte et de Blanche Daudelin. Par. et mar. Joseph Bernier et Blanche Daudelin.

Mai, 22.— Marie-Georgiana Jeannette fille de Zéhpirin Moquin et d'Augustine Desjardins Par. et mar. Henri Desjardins et Georgianna Kelly.

Mariages:

Mai, 14.— Entre J. Laurin Millier et Yvonne Berthiaume.

Mai, 18.— Entre Louis Lussier et Jeanne Morrissette.

Obligations — Débentures

Fabrique Ste-Famille de Granby	4½%
Soeurs Miséricorde	4½%
Petites Soeurs Franciscaines	4½%
Soeurs du Sacré-Coeur	4½%
Soeurs Grises de la Croix	4½%
Crédit Foncier	5 %

Autres suggestions faites sur démande.

René Desjardins
GÉRANT
Crédit Anglo-Français Ltée
EDIFICE
BANQUE PROVINCIALE
Tél. 623 St-Hyacinthe

Songez à l'avenir de vos enfants

Que réserve l'avenir pour vos fils et vos filles? Seront-ils munis d'attestations ou diplômes quand ls devront se lancer dans la vie, ou devrez-vous vous contenter pour eux d'une instruction rudimentaire?

Des statistiques démontrent que 80% de ceux qui réussissent ont poursuivi des études supérieures.

Vous devez à vos enfants de faire en sorte qu'ils soient parmi les 80% qui réussissent.

Ayez l'habitude de l'épargne régulièrement. Déposez une proportion fixe de vos revenus. Ayez en vue d'obtenir le capital dont vous avez besoin afin d'assurer l'avenir de vos enfants.

La Banque Provinciale du Canada

Gérant local: Edm. Leblanc, Succursale: St-Hyacinthe, Qué.
Sous-Agences: Ste-Madeleine St-Pie de Bagot

A VENDRE

L'ancienne propriété de
l'IMPRIMERIE COMMERCIALE
angle des rues Saint-Antoine et Piété

CONDITIONS FACILES
LIVRAISON IMMÉDIATE

S'adresser au Gérant,
Le Courrier de Saint-Hyacinthe